

## SOMMAIRE

- 6-7 LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL
- 8-9 STRUCTURES
- 10-11 CHIFFRES CLES
- 12-13 FAITS MARQUANTS 2004
- 16-23 ACTIVITE COMMERCIALE
- 24-27 ELECTRIFICATION RURALE
- 30-33 ACTIVITE INDUSTRIELLE
- 36-43 LES GRANDS PROJETS
- 46-47 RESSOURCES HUMAINES
- 50-60 RESULTATS ET ETATS FINANCIERS
- 62-65 COORDONNEES UTILES



## LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

L'année 2004 est tout d'abord la deuxième année consécutive marquée par une forte hausse de la demande en électricité, + 7%, traduisant l'évolution positive que connaît le développement économique et social de notre pays.

L'année 2004 a également été marquée par une baisse générale de 7% des tarifs hors taxe de l'électricité. Cette mesure dont le coût, sur l'exercice 2004, s'élève à 890 millions de DH, a été financée à raison de 610 Millions de DH par une réforme de la fiscalité, comprenant la suppression de la TIC sur les combustibles utilisés pour la production de l'électricité et le relèvement du taux de la TVA appliqué sur ce service de 7 à 14%. Le reliquat de 280 Millions de DH est financé par une baisse des recettes de l'ONE. Il est important de rappeler qu'avec cette mesure les tarifs de l'électricité au Maroc ont connu depuis 1997 une baisse en termes réels de 44% pour la MT, 36% pour la HT et 10% pour la BT.

Au cours de la même année, les marchés énergétiques au niveau mondial ont enregistré une envolée historique des prix du charbon, combustible utilisé à plus de 75% dans la production nationale de l'électricité. Le passage du prix moyen de ce combustible de 35 USD/tonne en 2003 à 73 USD en 2004 s'est traduit pour l'ONE par une augmentation de charges de 810 Millions de DH.

En dépit de la conjonction de ces deux événements, l'ONE a maintenu le cap quant à son programme d'investissement pour accompagner le développement du tissu économique et social.

C'est ainsi que 4,7 Milliards de DH ont été investis en 2004 pour :

- la généralisation de l'accès à l'électricité à tous nos concitoyens,
- l'augmentation de la capacité de production et des interconnexions avec les pays voisins,
- le renforcement des réseaux de transport et de distribution
- l'amélioration de la qualité du service offert à nos clients.

Au niveau de l'électrification rurale, 3610 nouveaux villages abritant 187 000 foyers sont raccordés au réseau national et 363 villages abritant 8 300 foyers ont accès à des Kits solaires. Ces réalisations qui ont nécessité un investissement de 1,6 Milliard de DH ont porté le taux d'accès à l'électricité dans le monde rural à 72%.

La généralisation de l'accès à l'électricité se reflète dans l'évolution fulgurante du portefeuille clients de l'Office qui a enregistré, pour la seule année 2004, 254 000 nouveaux abonnés pour atteindre un total de 2 660 000 clients.

Enfin, la forte demande de l'électricité enregistrée depuis 2003 et qui semble s'inscrire dans la durée, compte tenu de tous les projets en cours pour le développement économique et social de notre pays, implique pour le secteur et particulièrement pour l'ONE une accélération des investissements nécessaires pour garantir la disponibilité de l'électricité, sécuriser l'alimentation du pays et améliorer la qualité du service.

La consolidation de toutes ces réalisations et l'atteinte des objectifs escomptés nécessitent, plus que jamais, la conjugaison des efforts de tous

Ahmed NAKKOUCH



## STRUCTURES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### PRESIDENT

M. Driss JETTOU, Premier Ministre

#### ADMINISTRATEURS

M. Chakib BENMOUSSA, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

M. Abdelhadi BENCHEQROUN, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et des Mines

M. Ahmed BENRIDA, Directeur de l'Emploi au Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité

M. Ahmed IBRAHIMI, Directeur de la Programmation au Département de la Prévision Economique et du Plan

M. Ahmed BOUHAOULI, Secrétaire Général du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement

M. Abdelali BENBRIK, Inspecteur Général des Finances au Ministère des Finances et de la Privatisation

M. Abou Bekr Seddik EL GUEDDARI, Directeur de l'Administration du Génie Rural au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

## COMITE DE DIRECTION

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Ahmed NAKKOUCH, Directeur Général

### DIRECTEURS

M. Mohammedi ALLACH, Directeur Financier

M. Abdelrhani BAAKIL, Directeur Electrification Rurale

M. Ben Salem BEN REDOUANE, Directeur Chargé de Mission auprès du Directeur Général

M. Abdesslam BOUDLAL, Directeur de Projet

M. Mohammed FADILI, Directeur Planification

M. Abdelaziz HOUACHMI, Directeur Production

M. Abderrahim JAMRANI, Directeur Approvisionnements et Marchés

M. Ryad JERJINI, Directeur Communication et Coopération

M. Mustapha KARIM, Directeur Ressources Humaines

Melle. Amina LAMRANI, Directeur Stratégie et Développement

M. Mohammed Rachid NEJJAR, Directeur Technique et Ingénierie

M. Ahmed RAHMOUNI, Directeur Commercial et Marketing

M. Mohammed SEBTI, Directeur Transport

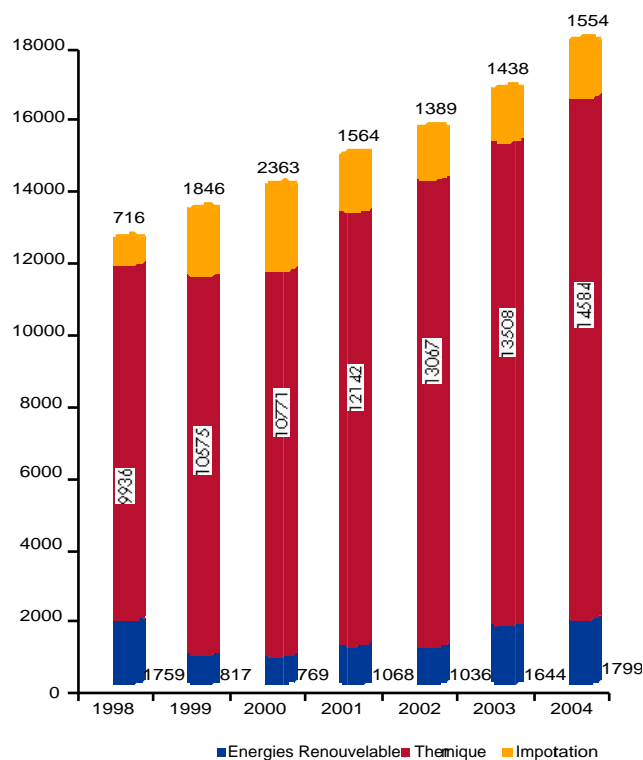
M. Noureddine SERHIR, Directeur Distribution



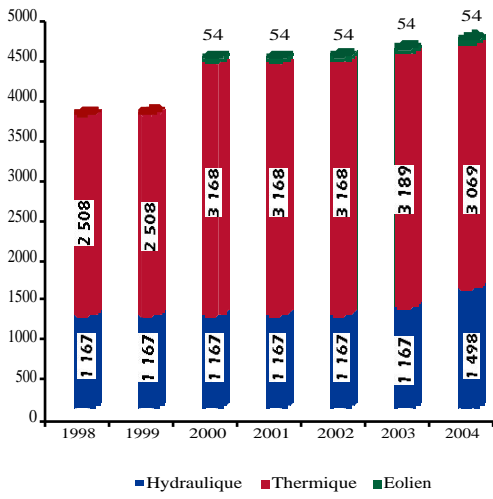
## CHIFFRES CLES

Puissance Installée	: 4 621 MW
Energie nette appelée	: 17 945 GWh
Production nationale d'énergie électrique	: 16 383,5 GWh
Nombre de clients à fin 2004	: 2 654 222
Effectif à fin 2004	: 9104

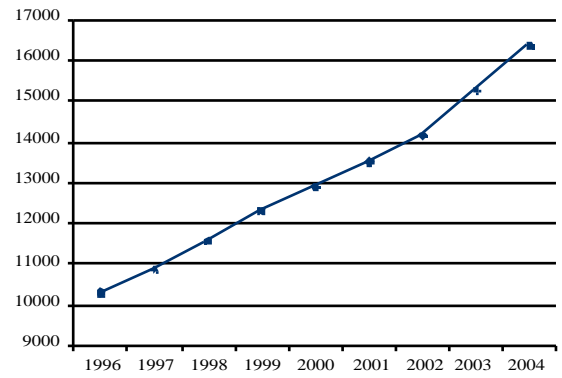
SATISFACTION DE L'ENERGIE APPELEE EN GWH



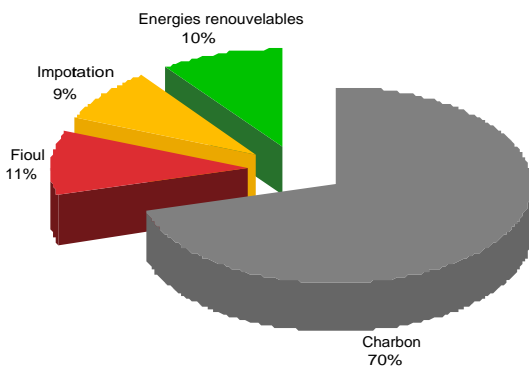
PUISSANCE INSTALLEE EN MW



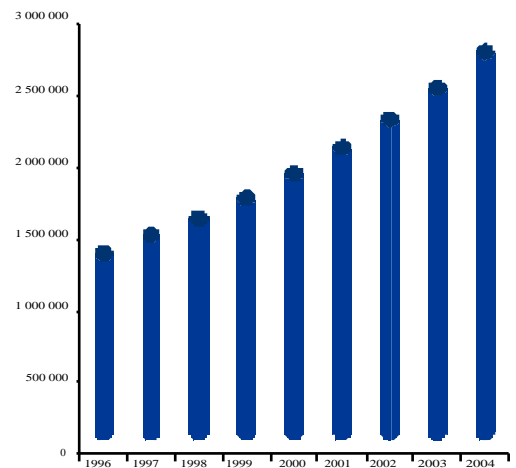
EVOLUTION DES VENTES EN VOLUME ( GWH )



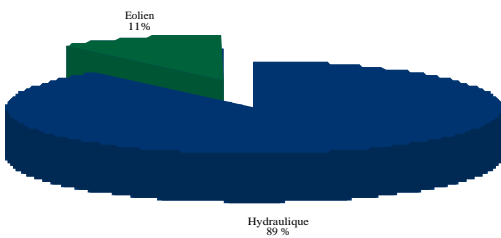
SATISFACTION DE LA DEMANDE



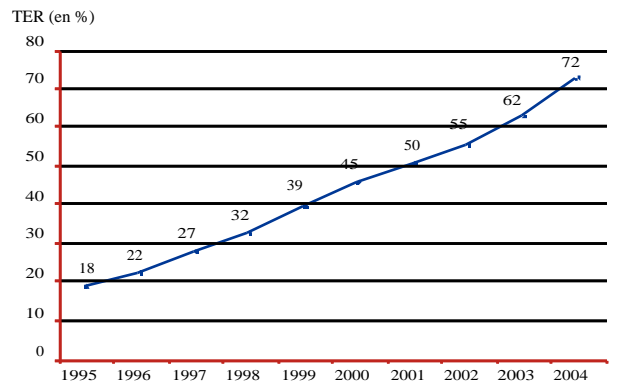
EVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS



REPARTITION DE LA PRODUCTION A PARTIR DES ENERGIES RENOUVELABLES



EVOLUTION DU TAUX D'ELECTRIFICATION RURALE





## FAITS MARQUANTS 2004

### Janvier

- Baisse des tarifs HTVA de vente de l'électricité accompagnée de la réforme modernisant la fiscalité sur l'électricité.
- Raccordement de la ville de Boujdour au réseau électrique national de transport.

### Avril

- Alimentation du nouveau poste de LYDEC à Dar Bouaaza.

### Juin

- Signature avec la Banque Islamique de Développement ( BID ) à Jeddah de deux contrats de prêt d'un montant total de 50 millions de dollars US destinés au financement de l'électrification de 1221 villages.
- Signature du premier contrat qualité de l'alimentation électrique avec la SONASID.
- Lancement d'une campagne de communication au profit des Marocains Résidents à l'Etranger.

### Juillet

- Inauguration de la mise en lumière de la muraille d'Al Kasba de la ville de Chefchaouen et du minaret de la mosquée Rif Al Andalous.



## Août

- Alimentation de la centrale à cycles combinés de Tahaddart.
- Alimentation de la mine de Draa Lasfar
- Signature avec la SENELEC d'un contrat pour la réalisation d'une étude sur la tarification de l'électricité au Sénégal.
- Démarrage des essais de fonctionnement des groupes turbo-alternateurs de la STEP d'Afourer.

## Octobre

- L'ONE et l'Agence Française de Développement signent une convention de prêt de 50 millions d'Euros pour le financement de projets d'électrification rurale s'inscrivant dans le cadre de la quatrième tranche du PERG.

## Novembre

- Signature d'une convention de prêt entre l'ONE et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) portant sur un montant de 120 millions d'Euros destinés à la rénovation de la Centrale Thermique de Mohammedia et au financement du parc éolien de Tanger .
- L'ONE et la Banque Allemande KfW procèdent à la signature d'un contrat de prêt d'un montant global de 61 millions d'Euros destinés au financement du complexe hydro-électrique Tanafnit-El Borj.

## Décembre

- Mise en service de la microcentrale hydraulique des sources Oum Er rbà d'une puissance installée de 220 kW.
- Mise en service du premier couple turbo-alternateurs de la Station de Transfert d'Energie par Pompage d'Afourer (STEP).
- La Division Régionale de Transport de Kénitra obtient son certificat ISO 9001/2000 décerné par AFAQ.
- Introduction de la télé relève des compteurs chez 54 clients alimentés en très haute et haute tension sur les 66 réalisables en lignes RTC.
- L'ONE signe avec La banque Allemande KfW un accord de prêt d'un montant de 50 millions d'Euros pour la réalisation d'un parc éolien à Essaouira.



**ACTIVITE COMMERCIALE**



## UNE CROISSANCE SOUTENUE DES VENTES

Les ventes totales d'énergie de l'ONE ont connu en 2004 une croissance soutenue, atteignant 16 288 GWh contre 15 214 GWh l'année précédente, soit une progression de 7,1 %, et ce après avoir enregistré une hausse de 8 % en 2003.

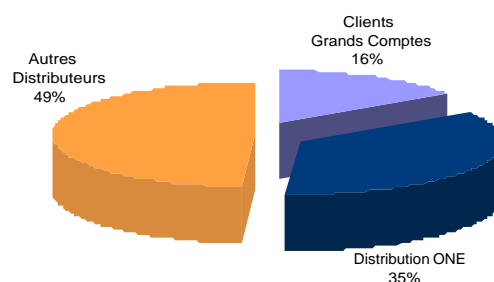
Cette croissance est particulièrement marquée dans les zones où la distribution est assurée par l'ONE qui ont enregistré une augmentation de la demande de 10 %.

La progression commerciale se reflète aussi au niveau du portefeuille clients de l'ONE qui a connu durant la même année, toutes catégories confondues, une augmentation du nombre de clients de 10,6%. Ce qui, avec 253 698 nouveaux abonnés, porte le nombre total des clients de l'ONE à 2 654 222 à fin 2004.

RÉPARTITION DES VENTES EN 2004

Répartition des ventes	2003		2004		Evolution des ventes (%)
	Ventes (GWh)	Parts de marché (%)	Ventes (GWh)	Parts de marché (%)	
CLIENTS GRANDS COMPTES	2 333	15,3	2 548	15,6	9,2
DISTRIBUTEURS					
• DISTRIBUTION ONE	5 234	34,4	5 756	35,3	10
• AUTRES DISTRIBUTEURS	7 647	50,3	7 984	49,0	4,4
VENTES TOTALES	15 214	100,0	16 288	100,0	7,1

RÉPARTITION DES PARTS DE MARCHÉ EN 2004



L'analyse des ventes de l'ONE fait ressortir les évolutions suivantes :

## CLIENTS GRANDS COMPTES

Les ventes aux clients grands comptes, qui sont alimentés en très haute ou en haute tension, ont connu une évolution importante par rapport à l'année précédente totalisant 2 548 GWh, soit une progression de 9,2%. L'année 2004 a vu l'arrivée d'un nouveau client alimenté en haute tension : la mine de DRAA LASFAR. Par ailleurs, des extensions ont été réalisées au profit d'autres clients à savoir :

- la cimenterie Holcim Ras El Ma (+4,8 MVA)
- la Mine de Tighza (+1MVA),
- le Complexe minier de Guemassa (+3MVA)
- les Acieries et Fonderies de Skhirat (+2 MVA),
- Maghreb Steel (+5 MVA),
- STMicroelectronics (+1,2 MVA).

VENTES AUX CLIENTS THT- HT en MWh

	2003	Part de marché	2004	Part de marché	Evolution
CIMENTERIES	785 023	33,7%	906 047	35,6%	15,4%
MINES	618 892	26,5%	692 046	27,2%	11,8%
CHIMIE	352 721	15,1%	336 959	13,2%	-4,5%
TRANSPORT	206 731	8,9%	219 131	8,6%	6,0%
AUTRES	369 324	15,8%	393 887	15,4%	11,3%
TOTAL THT-HT	2 332 690	100%	2 548 070	100%	9,2%

## DISTRIBUTEURS

Réparti entre La Distribution ONE, les Régies de Distribution Publiques et les Distributeurs Privés, le marché national de la distribution d'énergie électrique a totalisé en 2004 13 740 GWh, soit un accroissement de 6,7 % par rapport à 2003.

### Distribution ONE

Avec un volume des ventes de 5 756 GWh en hausse de 10 % par rapport à 2003, la Distribution ONE enregistre le plus fort taux de croissance des ventes d'électricité parmi les Distributeurs nationaux. L'ONE élargit par conséquent sa part de marché qui passe de 40,6 % à 42 % entre 2003 et 2004 et renforce sa position de leader de la distribution au niveau national.

### Autres distributeurs

Au nombre de 11, les autres Distributeurs clients de IONE représentent 49 % des ventes globales de l'ONE contre 50,3% en 2003. Les ventes à cette catégorie de clientèle ont atteint 7 984 GWh, en progression annuelle de 4,4 %.

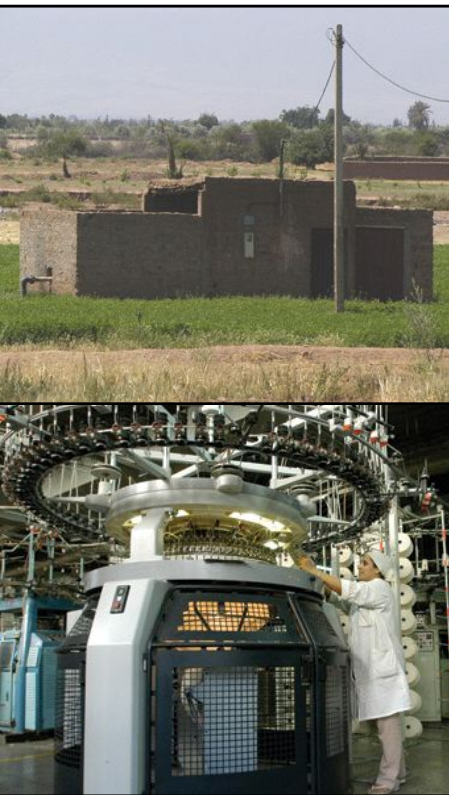
L'année 2004 a par ailleurs connu la réalisation de trois projets importants au profit des distributeurs à savoir :

- l'alimentation en 225 kV du nouveau poste de 2x70 MVA de LYDEC à Dar Bouazza, destiné à renforcer l'alimentation de la partie Ouest de Casablanca,
- La rénovation de la partie moyenne tension du poste ONE de Fès Amont d'une capacité de 80 MVA desservant la RADEEF
- L'extension du poste 60/22 kV de Fès Sud d'une capacité de 36 MVA.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET PART DE MARCHÉ DES DISTRIBUTEURS

	Part de Marché Distributeurs	Evolution 2004 / 2003
DISTRIBUTION ONE*	42 %	10,0 %
LYDEC	24 %	4,22 %
REDAL	10 %	4,82 %
AMENDIS TANGER	5 %	2,56 %
R.A.D.E.M.A. MARRAKECH	5 %	9,54 %
R.A.D.E.E.F FES	4 %	4,87 %
R.A.D.E.E.M MEKNES	3 %	5,81 %
AMENDIS TETOUAN	2 %	-4,20 %
R.A.K. KENITRA	2 %	6,96 %
R.A.D.E.E.J EL JADIDA	1 %	6,00 %
R.A.D.E.L. LARACHE	1 %	6,04 %
R.A.D.E.S. SAFI	1 %	1,51 %
TOTAL DISTRIBUTEURS NATIONAUX	100 %	6,7 %

\* Hors clients directs THT / HT



## CLIENTS DIRECTS DE L'ONE

Il s'agit des clients de la Distribution ONE alimentés soit en moyenne tension soit en basse tension.

### Clients alimentés en moyenne tension

Les ventes aux clients moyenne tension (MT) se sont élevées en 2004 à 2 818 GWh, soit une hausse de 9,5 % par rapport à l'année précédente. Cette catégorie de clientèle représente 17,3% des ventes globales de IONE.

VENTES AUX CLIENTS MT en MWh

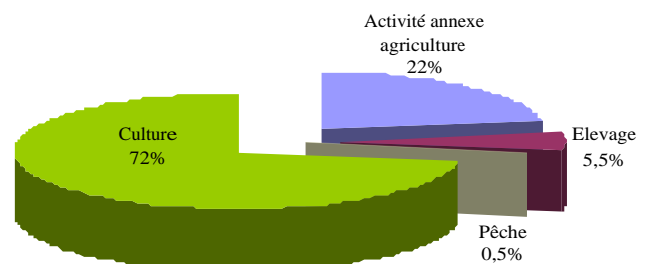
	2003		2004		Part de marché	Evolution	
	Nombre Abonnés	MWh	Nombre Abonnés	MWh		Nombre Abonnés	MWh
INDUSTRIE	2 946	1 399 318	3 175	1 504 851	29%	7,8%	7,5%
AGRICULTURE	4 624	772 721	5 054	884 296	46%	9,3%	14,4%
TERTIAIRE	1 630	245 838	1 772	269 694	16%	8,7%	9,7%
ADMINISTRATIF	1 014	156 060	1 001	159 146	9%	-1,3%	2,0%
TOTAL MT	10 214	2 573 937	11 002	2 817 987	100%	7,7%	9,5%

### Agriculture

La consommation d'électricité par les clients MF agricoles a connu une progression importante de 14,4% par rapport à 2003 atteignant 884 GWh. Une hausse due à l'augmentation des consommations des clients particuliers et des sociétés privées qui ont enregistré l'arrivée de 430 nouveaux clients ainsi qu'à l'augmentation de la demande émanant des ORMVA dont principalement l'ORMVA de Doukka.

REPARTITION DES VENTES AUX CLIENTS AGRICOLES

PAR SECTEUR D'ACTIVITE



## Industrie :

Le nombre de clients industriels a enregistré une évolution de 7,8 % avec l'arrivée de 229 clients opérant en bonne partie dans les secteurs Eau & Electricité et Bâtiment avec respectivement 44 et 30 nouveaux clients.

Les ventes aux clients industriels MT ont progressé de 7,5% par rapport à 2003 totalisant un volume de 1 504 851 MWh. Cette augmentation est due essentiellement à la forte demande émanant des secteurs du bâtiment (+ 16%), l'agroalimentaire (+ 6%), l'eau et l'électricité (+ 7%) et de l'industrie chimique (+ 17%). La part de marché des clients industriels par rapport aux clients MT, quant à elle, représente 29%.

## Tertiaire

Ce marché a enregistré 142 nouveaux clients soit une évolution de 8,7% par rapport à 2003 due essentiellement au secteur télécommunications avec 109 nouveaux abonnés ainsi qu'au secteur du tourisme avec 17 clients de plus, conséquence d'une relance de l'activité touristique en 2004 où le Maroc a dépassé les 5 millions de touristes.

Quant à la consommation de l'électricité de ce secteur celle-ci a enregistré en 2004 une augmentation de 9,7% par rapport à l'année précédente dont près de 50% est due à la demande du segment hôtelier qui a connu une progression de 10,6 %.

## Clients alimentés en basse tension

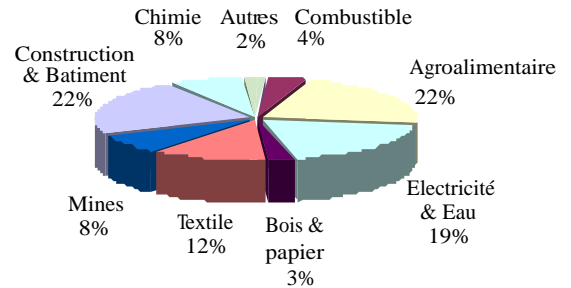
Le nombre de clients Basse Tension (BT) de IONE a augmenté en 2004 de 253 698 dont la grande majorité est constituée de ménages. Ceux-ci représentent en effet 188 548 nouveaux clients dont 148 429 clients ruraux bénéficiaires du Programme d'Électrification Rurale Global.

En forte progression, la clientèle PERG qui représentait en fin 2003 20,8 % de l'ensemble des clients de l'ONE, est passée à 24,5 % en fin 2004.

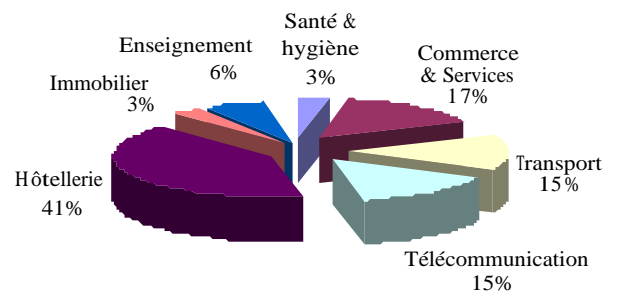
Le nombre total de clients BT, qui a pratiquement doublé depuis 1995, a atteint 2 654 222 enregistrant une progression de +10,6 % par rapport à 2003.

En progression annuelle de 10,4 %, les ventes à cette catégorie de clientèle ont atteint 2 938 GWh, ce qui représente 18% des ventes globales de IONE.

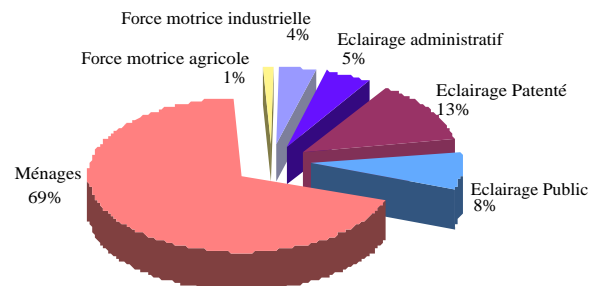
## REPARTITION DES VENTES AUX CLIENTS INDUSTRIELS



## REPARTITION DES VENTES AUX CLIENTS DU TERTIAIRE



## RÉPARTITION DES VENTES AUX CLIENTS BT





## SOUTENIR L'ECONOMIE NATIONALE, UNE PRIORITE

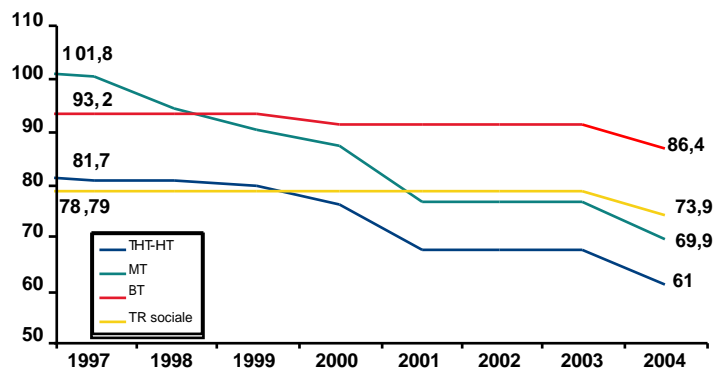
### BAISSE DES TARIFS AU PROFIT DU TISSU PRODUCTIF NATIONAL

En soutien à la compétitivité des opérateurs économiques, une nouvelle baisse des tarifs HTVA de l'électricité bénéficiant à l'ensemble des segments de clientèle est intervenue dans le cadre de la réforme modernisant la fiscalité s'appliquant au secteur de l'électricité entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2004.

Il résulte de cette baisse tarifaire un effort financier de 890 millions MAD en 2004 injectés dans l'économie nationale et supportés conjointement par l'Etat à travers cette réforme fiscale à hauteur de 70 % et par l'ONE pour le reliquat.

La modification fiscale a consisté à supprimer les différents taxes et droits de douane acquittés par l'ONE sur les combustibles destinés à la production de l'électricité et à opérer en substitution un relèvement du taux de TVA sur les ventes de l'électricité de 7 à 14%.

**EVOLUTION DES PRIX MOYENS HTVA  
DE VENTE D'ELECTRICITE (centimes/kWh)**



Avec cette nouvelle baisse des tarifs accordée aux opérateurs économiques, les prix de l'électricité ont enregistré depuis octobre 1997 des baisses cumulées en termes réels de 44,4 % pour les clients MT et 36,4 % pour les clients HT.

#### SOUTIEN AU SECTEUR INDUSTRIEL

Engagé aux côtés des pouvoirs publics pour le soutien à l'économie nationale, l'ONE s'active à adapter et développer ses services pour répondre aux besoins de ses clients professionnels et les aider ainsi à renforcer leur compétitivité.

#### Zones touristiques

Afin d'accompagner le développement du secteur touristique, l'ONE en collaboration avec le Ministère du Tourisme, a mis en place un cadre de partenariat fixant sa participation à la réalisation de projets de nouvelles stations touristiques intégrées.

En 2004, cinq conventions ont été signées avec les zones touristiques de TAGHAZOUT, SAIDIA, MOGADOR, MAZAGAN et CHRIFIA. Ces conventions prévoient l'alimentation électrique des stations touristiques, la réalisation des infrastructures hors-site dont 80% du montant d'investissement est pris en charge par l'ONE et l'accompagnement du promoteur pour la réalisation des études et travaux pour les infrastructures in-site.

#### Guichet unique

Pour améliorer les prestations de service fournies à la clientèle professionnelle et institutionnelle, un service personnalisé « guichet unique d'accès aux services » a été mis en place au niveau national en faveur des clients importants ayant plusieurs contrats à travers le pays tels que l'ONEP, la SOREAD (2M), la RTM, Meditel, Maroc Telecom et les Ministères et Administrations Publiques.

#### Assistance aux clients alimentés en THT-HT

L'ONE a apporté à sa clientèle Grands Comptes en 2004 son assistance technique en coordonnant les études et les travaux pour l'alimentation relative à d'importants nouveaux projets industriels et touristiques. Il s'agit notamment de :

- la future aciérie SONASID à Jorf Lasfar (105 MVA),
- la raffinerie SAMIR à Mohammedia (65 MVA),
- la nouvelle cimenterie ATLACIM à côté de Settat (5 MVA),
- l'extension de la cimenterie ASMENT de Témara (6 MVA),
- les nouvelles sous stations de l'ONCF à Fès (2X3MVA) et Zénata (3MVA),
- la station ONEP Sidi El Khattari à Smara (1MVA),

L'offre de services en faveur des Clients Grands Comptes a été développée et a donné lieu en 2004 à plusieurs contrats pour l'entretien de leurs postes HT ainsi que la formation de leur personnel sur les installations électriques.





L'ELECTRICITE POUR TOUS



## GENERALISATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE

Le Programme d'Electrification Rurale Global a connu en 2004 un rythme de réalisations très soutenu et jamais atteint auparavant dans l'objectif d'atteindre à l'horizon 2007 la généralisation de l'accès à l'électricité dans le monde rural, et ce afin de répondre à la volonté du Gouvernement, conformément aux Hautes Directives Royales, d'améliorer le niveau de vie des citoyens du monde rural en leur ouvrant l'accès aux services de base.

Ainsi, le montant d'investissement consacré à l'électrification rurale en 2004, s'est élevé à 1,6 milliards MAD, marquant une hausse importante de 45% par rapport à l'année 2003.

Depuis son lancement, le PERG a permis, grâce aux différentes techniques utilisées, l'électrification de 17 208 villages abritant un total de 1 176 954 foyers.

## UN RYTHME DE REALISATION DE PLUS EN PLUS SOUTENU

En 2004, le PERG s'est traduit par l'électrification de 3 610 villages par réseaux interconnectés et 363 villages par kits photovoltaïques, ce qui a permis à 187 008 foyers de bénéficier de l'accès à l'électricité.

Les réalisations de 2004 représentent par rapport à l'année précédente un accroissement de 26,3% en terme de villages et de 16% en terme de foyers.

Depuis le lancement du PERG, le rythme annuel des réalisations n'a pas cessé de s'accroître. Il est ainsi passé de 557 villages en 1996 à près de 4 000 villages en 2004, ce qui a permis de porter le Taux d'Electrification Rurale durant cette période de 18% à 72 %. Le cumul des foyers bénéficiaires du PERG réseau à fin 2004 s'élève à 1 158 173 tandis que le nombre des foyers bénéficiaires du PERG solaire a atteint 18 781.

## SYSTEME NOUR : UN SUCCÈS CONFIRMÉ

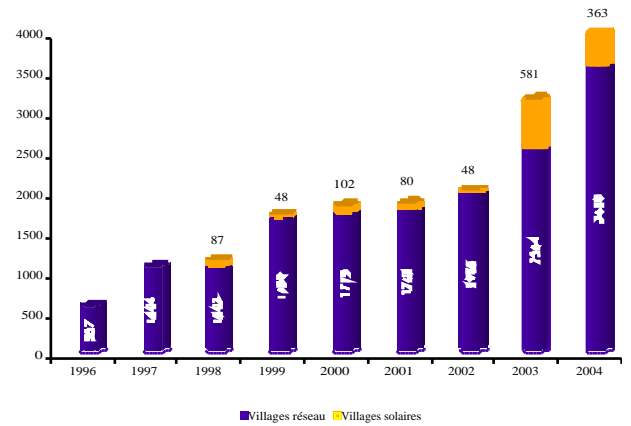
A l'issue de l'expérience pilote menée sur trois sites dans différentes régions, l'ONE a lancé la généralisation du système de prépaiement NOUR qui est entré en 2004 dans sa phase de plein essor.

Développé par l'ONE afin d'accompagner le programme PERG d'électrification rurale, le compteur à prépaiement NOUR a pour principal avantage d'affranchir les clients des déplacements en Agence pour le paiement de leur facture, point particulièrement important en milieu rural où les foyers sont généralement éloignés des Agences Commerciales de l'ONE.

Depuis son lancement au mois de novembre 2002 le système de compteur à pré paiement NOUR a bénéficié à 41 808 nouveaux clients ruraux représentant 6,5% de l'ensemble des clients PERG desservis par le réseau.

Les clients NOUR abonnés en 2004 représentent 24% des nouveaux clients PERG enregistrés durant l'année.

NOMBRE DE VILLAGES RÉALISÉS PAR AN DEPUIS 1996



REALISATION 2004 PAR REGION

RÉGIONS	Nbre villages	% réalisations	Nbre Foyers	% réalisations
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	1 067	27%	32 204	17%
SOUSS-MASSA-DRAA	865	22%	30 520	16%
DOUKKALA-ABDA	444	11%	22 856	12%
CHAOUIA-OUARDIGHA	308	8%	23 628	13%
TAZA-AL HOUCHEIMA-TAOUNATE	259	7%	12 508	7%
TANGER-TETOUAN	222	6%	16 397	9%
MEKNÈS-TAFILALT	221	6%	10 095	5%
L'ORIENTAL	159	4%	16 048	9%
FÈS-BOULMANE	134	3%	6 952	4%
RABAT-SALÉ-ZEMMOUR-ZAER	100	3%	2 227	1%
GHARB-CHERARDA-H'CINE	92	2%	6 942	4%
TADLA-AZILAL	83	2%	5 419	3%
GUELMIM-ESSEMARA	13	0,3%	810	0,4%
LE GRAND CASABLANCA	6	0,2%	402	0,2%
TOTAL	3 973	100%	187 008	100%



## L'ÉLECTRIFICATION DÉCENTRALISÉE : UNE SOLUTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En plus du raccordement au réseau, plusieurs autres solutions s'appuyant sur un développement durable sont développées à partir de l'utilisation des énergies renouvelables. Celles-ci sont particulièrement adaptées dans les zones éloignées du réseau et caractérisées par un habitat dispersé.

Il s'agit de solutions d'électrification décentralisée reposant sur des techniques utilisant l'énergie solaire et éolienne ou sur des micro-centrales hydroélectriques.

### Kits photovoltaïques

En 2004, l'électrification par kits photovoltaïques a concerné 363 villages, ce qui a permis de mettre l'électricité au service de 8 322 foyers répartis dans 8 provinces du Royaume.

Devant le succès de ce mode d'électrification, l'ONE a établi en 2004 cinq nouveaux marchés totaux de 37 000 kits photovoltaïques individuels au profit des provinces de Berkane, Jerada, Larache, Oujda Angad, Figuig, Taounate, Al Hoceima, Kénitra, Sidi Kacem, Chefchaouen, Taourirt, Nador, Taza, Zouaga Moulay Yacoub, Al Ismailia, Agadir Ida Outanane, El Hajeb, Ifrane, Tata et Chtouka Aït Baha.

De même, un appel d'offres a été lancé par l'ONE concernant la fourniture, l'installation et l'entretien de 40 000 kits photovoltaïques individuels dans d'autres provinces du Royaume, notamment Guelmim, Tétouan, Marrakech Menara, Sidi Youssef Ben Ali, Zagora, Sefrou, Boulemane, Al Haouz, Ouarzazate, Ben Slimane, Errachidia, Salé Al Jadida, Skhirat Temara, Taroudant, Tiznit, El Kalaa des Sraghna, Béni Mellal et Azilal.

PROVINCES	Nbre Foyers	% réalisations	Nbre Villages	% réalisations
KHOURIBGA	2 076	25%	26	7%
KHENIFRA	1 988	24%	82	23%
KHEMISSSET	1 730	21%	91	25%
TAROUDANT	733	9%	13	4%
SETTAT	731	9%	7	2%
EL JADIDA	480	6%	39	11%
CHICHAOUA	477	6%	91	25%
SAFI	107	1%	14	4%
TOTAL	8 322	100%	363	100%

## Microcentrales hydrauliques

Poursuivant son programme d'utilisation de la micro-hydraulique pour l'électrification rurale, l'ONE a procédé en 2004 à la mise en service de la microcentrale Oum Er Rbia d'une puissance installée de 220 kW. Cette microcentrale a un productible annuel de 2000 MWh et est destinée à l'alimentation en réseau séparé de 18 douars, soit 556 foyers et bâtiments administratifs relevant de la commune " Sources Oum Er Rbia " dans la province de Khénifra. Le débit soutenu de ces sources, qui s'élève à 1100 l/s avec une hauteur de chute de 27 mètres, permettra d'assurer un taux d'utilisation supérieur à 95 %.

Il s'agit du second projet de ce type après celui de la microcentrale hydraulique d'Askaw dans la Province d'Agadir, mise en service en mai 2002.

## Electrification des quartiers Périurbains

Dans les zones péri-urbaines situées en dehors du périmètre d'habitat concerné par le PERG, l'ONE continue l'électrification des quartiers situés à la limite des agglomérations urbaines entrant dans ses zones d'influence. Ceci conformément aux Hautes Directives Royales visant la promotion de l'habitat social et la lutte contre la prolifération de l'habitat insalubre pour l'amélioration des conditions de vie des populations démunies.

### MISE EN PLACE DES MAISONS DE L'ÉNERGIE

Actuellement, plus de 7 000 micro-entreprises ont été créées et opèrent dans le secteur de l'électricité dans le cadre du PERG ou dans le cadre de travaux d'électrification.

Par ailleurs, l'ONE accompagne le Centre de Développement des Energies Renouvelables pour la mise en place de micro-entreprises dites "Maisons de l'Énergie" à travers les structures régionales de l'ONE qui assurent une fonction de relais et ce afin d'aider à la réussite de ce projet. La première étape pilote a concerné la mise en place de plus de 90 Maisons de l'Énergie. La deuxième phase en cours concerne le lancement de plus de 500 autres micro-entreprises.

## IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PERG :

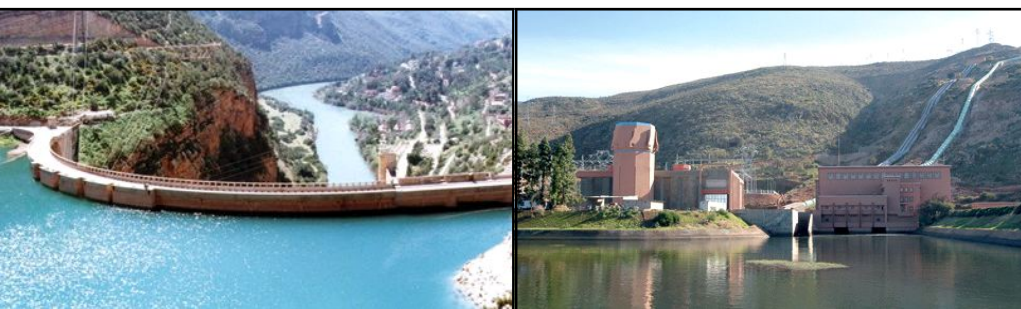
Durant 2003-2004, l'ONE a réalisé une étude d'impact socio-économique de l'électrification rurale avec le concours d'un bureau d'étude spécialisé. Cette étude représente, à l'échelle internationale, un des premiers travaux d'envergure concernant l'impact de l'électrification rurale à l'échelle d'un pays, utilisant des méthodes statistiques performantes d'analyse multidimensionnelle.

Les principaux impacts relevés par l'étude réalisée sont :

- l'émergence de nouvelles activités économiques génératrices de revenus induisant une nouvelle dynamique dans le milieu rural ainsi que l'apparition de la petite industrie comme la menuiserie ou la mécanique. Ceci a engendré un ralentissement d'environ 5% de l'exode rural et une augmentation du taux de retour de 1,5%.
- 82% des ménages ruraux électrifiés estiment que l'électrification a contribué à l'amélioration des conditions de scolarisation de leurs enfants dont le taux de scolarisation a enregistré une progression allant de 16% à 75% selon les catégories socio-professionnelles.
- la diminution des dépenses globales d'éclairage par substitution des moyens traditionnels (bougie, lampe à pétrole ou à gaz, piles électriques etc...)
- l'amélioration du taux d'équipement en appareils audiovisuels téléviseurs dont le taux est passé de 24% avant lancement du PERG à 90% en 2004.



# ACTIVITE INDUSTRIELLE



## SATISFACTION DE LA DEMANDE

L'énergie électrique nette appelée au cours de l'année 2004 a atteint 17 945 GWh contre 16 779 GWh l'année précédente, marquant ainsi une progression de 7 %.

La puissance maximale appelée à la pointe, en augmentation de 7,2% par rapport à 2003, a atteint 3191 MW au cours de la journée du 28 juillet 2004.

Cette demande a été satisfaite à hauteur de 81,4 % par la production nationale d'origine thermique, de 10 % à partir des énergies renouvelables et 8,6% par recours à l'importation à travers l'Interconnexion Maroc-Espagne.

La puissance installée totale à fin 2004 s'élève à 4 621 MW, enregistrant une augmentation de 113 MW par rapport à fin 2003 due :

- à la mise en marche semi-industrielle du 1er couple de groupes turbo alterateurs de la Station de Transfert d'Energie par Pompage d'Afourer,`
- au déclassement des deux tranches de 60 MW chacune de la centrale thermique de Casablanca,

## PRODUCTION NATIONALE

La production nationale d'énergie électrique a atteint 16 383,5 GWh en 2004 contre 15 297 GWh en 2003, soit une progression de 6,8 %.

### Production thermique

La production thermique s'est établie à 14 584, 4 GWh en 2004, en augmentation de 6,5% par rapport à 2003.

86% de la production thermique s'est faite à partir du charbon et 14% à partir du fioul, ces proportions n'ayant pas varié par rapport à 2003.

La production concessionnelle de la centrale de Jorf Lasfar au charbon a marqué une progression de 6% en atteignant 9936 GWh.

La contribution de la production thermique ONE a pour sa part progressé de 7,6% en atteignant 4 648,1 GWh.

### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION THERMIQUE

	Production en GWh		Variation %
	2003	2004	
Charbon	11750,80	12519,00	6,5%
• JLEC	9375,20	9936,00	6,0%
• C.T.Mohammedia	1495,50	1571,40	5,1%
• C.T.Jérada	880,10	1011,80	15,0%
Fuel-oil	1817,80	2060,50	3,5%
• C.T.Mohammedia	1064,60	1113,10	4,6%
• C.T.Kénitra	753,10	768,10	2,0%
• Turbines à gaz	74,70	126,10	68,8%
• Groupes diesel	36,40	53,30	46,5%
Gasoil	16,10	4,20	-74,0%

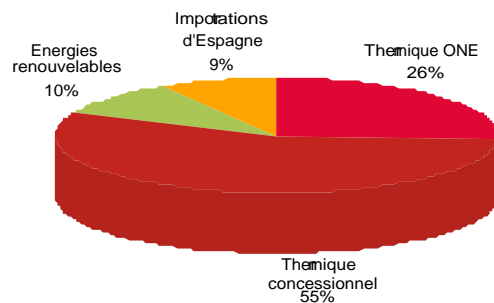
### Production à partir des Energies Renouvelables

La contribution des énergies renouvelables à la production nationale d'électricité s'est établie en 2004 à 1 799,2 GWh, marquant une progression annuelle de 9,4 %.

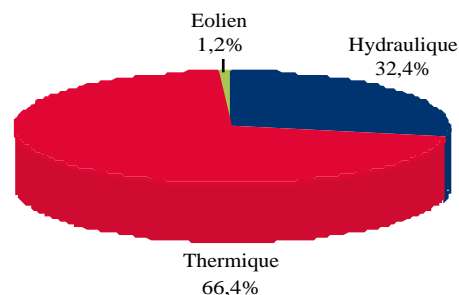
Elle a été assurée par la production hydraulique à hauteur de 1 600,3 GWh et par la production éolienne pour 199 GWh dont 185,8 GWh fournis par la Compagnie Eolienne du Détroit (CED).

En augmentation de 11% par rapport à 2003, la contribution de la production hydraulique à la satisfaction de la demande nationale a atteint 8,9 %, ce qui constitue le plus fort niveau atteint depuis 1999.

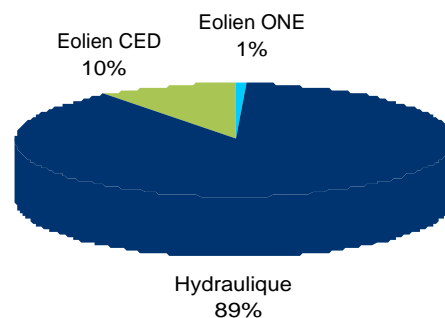
### RÉPARTITION DE L'ÉNERGIE APPELÉE



### RÉPARTITION DE LA PUISSANCE INSTALLÉE



### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION À PARTIR DES ENERGIES RENOUVELABLES







## RESEAU DE TRANSPORT

Le fonctionnement du réseau de transport a été caractérisé en 2004 par une nouvelle progression des performances réalisées au niveau de la qualité de service offerte à sa clientèle, traduisant ainsi la volonté de l'ONE de hisser cette activité au niveau des meilleures pratiques et standards internationaux dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Mesurée par le « temps de coupure équivalent », la qualité de service offerte aux clients THT-HT a connu une amélioration sensible en s'établissant à 4,4 minutes/client en moyenne contre 7,5 minutes/client en 2003.

Les clients Grands Comptes, qui ont vu cet indicateur de qualité passer de 18,7 à 6,6 minutes en moyenne, ont été les premiers bénéficiaires de cette amélioration.

### Certification ISO 9001 : 2000

L'ONE a choisi d'aller encore plus loin au niveau de ses performances techniques en matière de transport d'électricité en optant pour la certification ISO 9001-version 2000 dans le cadre d'une démarche globale engagée au début de l'année 2003 et visant l'obtention de ce label à travers la mise en place d'un Système de Management de la Qualité pour l'ensemble de ses activités de transport.

Cette certification vise donc à placer l'activité Transport de l'ONE au même niveau que celle des opérateurs européens certifiés afin d'apporter à ses clients une haute qualité de service et un niveau de satisfaction sans cesse croissant à travers la mise en œuvre d'un processus formalisé et intégré d'amélioration continue pour répondre à leurs besoins et attentes.

Choisie à ce titre comme site pilote, la Division Régionale du Transport de Kénitra a obtenu en décembre 2004 le certificat ISO 9001 version 2000 pour toutes ses activités d'exploitation et de maintenance du réseau THT-HT couvrant l'ensemble de la Région Nord Ouest du Royaume.

Bien avancé dans toutes les autres entités de transport de l'ONE, ce projet vise l'obtention de cette certification pour toute l'activité du réseau national en 2006.

## INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU DE TRANSPORT

LONGUEUR DES LIGNES EN KM		
	2003	2004
THT	7 503	7 532
HT	9 605	9 655
TOTAL	17 108	17 186

PUISSANCES INSTALLEES DANS LES POSTES ONE		
	Nombre de transfos.	Puissance ins- tallée en MVA
THT/HT	96	11 630
HT/MT	355	5 089
TOTAL	451	16 719

## RESEAU DE DISTRIBUTION

Compte tenu de l'importante évolution de l'infrastructure des réseaux de distribution, principalement liée au programme de généralisation de l'accès à l'électricité pour tous les citoyens à l'horizon 2007, et de la nécessité d'assurer l'alimentation de la clientèle avec une bonne qualité de courant électrique, l'ONE a lancé en 2004 un plan d'action triennal ayant pour objectif d'atteindre des performances d'un niveau similaire à celui des meilleurs distributeurs internationaux.

Les actions mises en œuvre à ce titre sont axées sur :

- le renforcement et la mise à niveau des postes et lignes moyenne et basse tension,
- la modernisation des méthodes de conduite et de gestion des réseaux de distribution.

Dans ce cadre, trois importants postes sources HT/MT d'une puissance installée de 20 MVA chacun ont été mis en service à AIN BENI MATHAR, ZIDANIA et AGHBAR tandis que 13 autres nouveaux postes HT/MT ont été lancés au cours de 2004.

Les postes sources de SIDI MAAROUF, TIZNIT, GOULMIMA, EL KELAA et MANSOUR EDDAHBI ont pour leur part fait l'objet d'un renforcement de la puissance installée.

Le raccordement effectué pour le bouclage 60 kV du poste source de KHEMSSET a permis de renforcer la sécurité d'alimentation dans cette province qui était auparavant alimentée en antenne.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures visant à réduire le nombre d'interruptions d'énergie ainsi que le volume d'énergie non distribué, l'ONE a renforcé l'automatisation du réseau de distribution en poursuivant l'installation sur l'ensemble du réseau moyenne tension de nouveaux disjoncteurs réenclencheurs et organes de détection de défauts et de coupures.

Dans le même but, l'ONE a introduit de plus la technique de travail sous tension (TST) permettant d'assurer la continuité de la desserte de ses clients durant les travaux de maintenance et d'entretien du réseau MT.

Ces différentes actions ont permis une réduction de 22% de la durée moyenne d'interruption d'énergie par client entre 2003 et 2004. Le nombre d'incidents sur le réseau MT/BT a enregistré pour sa part une chute de 12% durant cette même période.



## INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

		2003	2004	Variation
LONGUEUR DES LIGNES (km)	Lignes MT	36 956	40 560	9,8%
	Lignes BT	92 130	112 017	21,6%
NOMBRE DE POSTES	ONE	14 222	16 054	12,4%
	Clients	9 727	10 542	8,4%



# LES GRANDS PROJETS



## LES GRANDS PROJETS

Face à une demande toujours croissante, l'ONE ne cesse d'œuvrer au développement de nouvelles capacités de production, de transport et de distribution d'électricité à travers d'importants projets afin d'accompagner cette évolution et satisfaire les besoins en électricité dans l'ensemble du territoire national aux meilleures conditions de prix et de qualité de service.

En 2004, un effort d'investissement de 3,7 milliards MAD a été consenti par l'ONE pour le développement de son infrastructure industrielle de production et de réseaux d'électricité.

## DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DE PRODUCTION

Le programme d'équipement de production s'appuie principalement sur la mise en œuvre d'ouvrages thermiques utilisant la technologie des cycles combinés au gaz naturel, qui se distingue par ses hautes performances technico-économiques et une meilleure protection de l'environnement, ainsi que sur la valorisation du potentiel national en énergies renouvelables en mobilisant les sources d'énergies hydraulique, éolienne et solaire.

## PROJETS DE PRODUCTION THERMIQUE

### Centrale à cycle combiné de Tahaddart

Développé par l'ONE en partenariat avec l'opérateur espagnol ENDESA et le groupe SIEMENS dans le cadre de la production concessionnelle, le projet de la centrale à cycle combiné de TAHADDART, situé au sud de Tanger, est entré en 2004, en termes de réalisation sur le site, dans la phase de finalisation précédant sa mise en service prévue pour début 2005.

Les principaux équipements électromécaniques : turbine, alternateur, chaudière de récupération et système de refroidissement ont été montés et assemblés. Le raccordement au gazoduc Maghreb Europe à travers une conduite de 13 km de longueur pour l'alimentation en gaz naturel a été entièrement achevé, de même que le poste d'évacuation d'énergie vers le réseau national de transport THT-HT.

Les essais de mise en service de la centrale ont débuté au cours de l'année 2004.

La centrale, d'une puissance de 385 MW, représentera à sa première année de fonctionnement 17 % de la demande nationale en électricité.

Energie Electrique de Tahaddart (EET), société de projet de droit marocain, a été créée pour construire et exploiter cette centrale dans laquelle 48% du capital est détenu par l'ONE, 32% par Endesa Europa et 20% par Siemens Project.

EET bénéficie d'un droit de jouissance d'une durée de 20 ans pendant laquelle toute l'énergie produite sera achetée par l'ONE.

### MONTAGE FINANCIER DU PROJET DE TAHADDART

- Montant global de l'investissement :  
3 Milliards MAD
- Fonds propres : 25 %
- Financement par emprunts : 75% :
  - Banque Centrale Populaire : 1 300 MMAD (43%)
  - Consortium bancaire (32%) :
    - . BCP : 460 MMAD
    - . BMCE : 289 MMAD
    - . CNCA : 202 MMAD



### Centrale thermo-solaire à cycle combiné de Ain Beni Mathar

Le projet de la centrale thermo-solaire de Ain Beni Mathar d'une puissance de 230 MW, que l'ONE développe en tant que maître d'ouvrage, se distingue particulièrement par sa configuration qui intègre une composante solaire à un cycle combiné fonctionnant au gaz naturel qui sera prélevé à partir du gazoduc Maghreb Europe (GME).

Le productible solaire annuel d'environ 55 GWh sera généré par un champ de miroirs cylindro-paraboliques d'une surface totale de 220 000 m<sup>2</sup>.

Situé dans la province de Jérada, le choix du site a été dicté par ses principaux atouts, à savoir :

- un niveau d'ensoleillement optimal,
- la proximité du gazoduc Maghreb-Europe,
- la disponibilité d'une source d'eau de réfrigération,
- la proximité du réseau électrique haute tension.

Ce projet, dont le coût global est estimé à 2,4 milliards de dirhams, bénéficie d'un don de 50 millions \$ du Fond Mondial pour l'Environnement. Le complément de son financement est assuré par un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) et par les fonds propres de l'ONE.

L'ONE a procédé au courant de 2004 à la préqualification des entreprises pour la participation à l'Appel d'Offres de réalisation de la centrale dans le cadre d'un contrat «clé en main» de construction, d'exploitation et de maintenance pendant les cinq premières années.

Les démarches d'approvisionnement de la centrale en gaz naturel et d'acquisition des terrains ont été lancées parallèlement aux études du tracé et des travaux topographiques de la bretelle d'alimentation en gaz naturel.

### Centrale à cycle combiné d'Al Wahda

Situé dans la province de SIDI KACEM à proximité du barrage AL WAHDA et du passage du gazoduc Maghreb Europe, ce projet de centrale comprend deux unités à cycle combiné d'une puissance de 400 MW chacune.

Les études de préqualification du site ont été menées au cours de l'année 2004.

La production annuelle en énergie électrique qui s'élève à 6 milliards de kWh représentera 23 % de la demande globale du pays à l'horizon 2010.

La première tranche de 400 MW de la centrale est prévue d'être mise en service pour fin 2008, tandis que la seconde tranche démarquera courant 2009.

## Rénovation de la centrale thermique de Mohammedia

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de préservation de l'environnement poursuivie par l'ONE, a pour objectif la mise en conformité environnementale des tranches charbon (2 x 150 MW) de la Centrale Thermique de Mohammedia avec les normes européennes les plus strictes en la matière.

Cette mise en conformité concerne les rejets solides, liquides et gazeux et consistera en une rénovation totale des installations de filtrage et de manutention des cendres volantes et lourdes issues de la combustion du charbon.

L'ONE compte également à travers ce projet, atteindre une nette amélioration des performances techniques et économiques de la centrale de Mohammedia qui, avec une puissance totale de 600 MW, constitue l'unité de production nationale la plus puissante après celle de Jorf Lasfar.

Pour réaliser cet objectif, les systèmes de broyage et de combustion du charbon équipant les chaudières ainsi que les systèmes de contrôle commande et d'instrumentation des deux tranches seront entièrement remplacés par de nouveaux systèmes répondant aux technologies les plus actualisées.

Ce projet dont le coût s'élève à 1 milliard de dirhams environ, sera financé par la Banque Européenne d'Investissement et la Banque Islamique de Développement.

Après avoir remis le cahier des charges aux entreprises préqualifiées dans le cadre de l'appel d'offres international pour la réalisation du projet, l'ONE procédera à son adjudication au courant de 2005.

Les travaux, d'une durée de 16 mois, interviendront successivement sur chacune des deux tranches après la phase de fabrication des équipements et matériels nécessaires dont le délai est fixé à 12 mois.

Ceux-ci sont programmés en 2007 et 2008.



## PROMOUVOIR LES ENERGIES RENOUVELABLES

### PROJETS DE PRODUCTION HYDRAULIQUE

#### Station de Transfert d'Energie par Pompage d'Afourer

Le chantier de la Station de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) d'AFOURER, ouvert en juin 2001, est entré en 2004 dans sa phase de finalisation avec le démarrage des essais en mode pompage et turbinage du 1er couple de groupes turbo-alternateurs à partir du mois de septembre.

La STEP d'Afourer, d'une puissance totale de 463 MW et d'un productible moyen annuel de 800 MWh, permet d'exploiter et mieux utiliser les capacités disponibles du parc de production pendant la nuit pour répondre à la forte demande d'énergie aux heures de pointe.

Entre 22h et 7h du matin où la demande en électricité est faible, l'eau est pompée grâce à des turbines de type réversible pour être stockée sous forme d'énergie potentielle dans un bassin supérieur. Elle est ensuite turbinée pour produire de l'électricité pendant les heures de pointe où la demande est maximale.

Cette unité de production, dont la mise en service est prévue pour 2005, a nécessité un investissement de 1 600 millions de dirhams financé grâce à des emprunts octroyés par la Banque Européenne d'Investissement et par le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

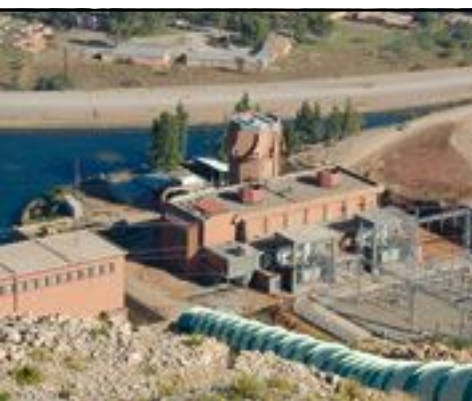
#### Aménagement hydro-electrique de Tanafnit El Borj

Situé dans la province de Khénifra, le projet d'aménagement hydroélectrique de Tanafnit et d'El Borj est constitué de deux usines hydrauliques d'une puissance totale de 44 MW, situées en cascade sur l'Oued Oum Er Rbia.

Ce complexe, dont le productible moyen annuel est de 212 GWh, permettra d'exploiter les débits naturellement régulés des sources d'Oum Er Rbia. Ceux-ci seront turbinés au niveau de l'usine de Tanafnit pour être restitués à l'amont de l'usine El Borj.

Cet ouvrage induira une économie annuelle de fioul de 48 900 tonnes, et participera à la préservation de l'environnement en évitant chaque année le rejet dans l'atmosphère de 154 000 tonnes de dioxyde de carbone et de 1250 tonnes de dioxydes de soufre et d'azote.

Cet aménagement, dont le coût global s'élève à 95 millions de dirhams, est financé conjointement par l'ONE et la banque allemande KfW.





## PROJETS ÉOLIENS

### Parc éolien d'Essaouira

Implanté sur le site de Cap Sim à 15 km au sud de la ville d'Essaouira, le parc éolien d'une puissance installée de 60 MW sera réalisé par l'ONE qui assurera son financement et son exploitation en tant que maître d'ouvrage.

Constitué d'aérogénérateurs d'une puissance unitaire minimale de 850 kW, sa productibilité moyenne annuelle est de 210 GWh.

Après achèvement des études de site et d'impact environnemental, l'appel d'offres international pour la réalisation du parc éolien a été lancé en novembre 2004 et le début des travaux interviendra au courant du second semestre 2005.

La mise en service du parc est prévue pour mars 2007.

Le coût global de cet investissement est estimé à 650 millions de dirhams financé par la banque allemande KfW et par l'ONE.

L'impact positif sur l'environnement de ce parc est évalué à 156000 tonnes d'émissions de gaz CO<sub>2</sub> à effet de serre qui ser ont évitées chaque année.

Le futur parc d'Essaouira représente à ce titre le premier grand projet pilote à l'échelle nationale entrant dans le cadre des mécanismes de développement propre (MDP).

### Parc éolien de Tanger

D'une puissance totale de 140 MW, le parc éolien de Tanger sera implanté à une quinzaine de kilomètres au Sud-Est de la ville. Sa productibilité moyenne annuelle est de 510 GWh. Les études de site et d'impact environnemental ont débuté au cours de 2004.

D'un coût global estimé à 1 800 millions de dirhams, il sera également réalisé et exploité par l'ONE en tant que maître d'ouvrage. Son financement est assuré par la Banque Européenne d'Investissement, la banque allemande KfW, l'Agence Française de Développement et l'ONE.

Sur le plan environnemental, ce projet permettra d'économiser 120 000 tonnes de fuel par an et contribuera à la réduction des émissions en gaz CO<sub>2</sub> de 470 000 tonnes/an.

Le délai de réalisation du projet est de 18 mois, et la mise en service du parc est prévue pour fin 2007.





## DEVELOPPER LE RESEAU DE TRANSPORT

S'inscrivant dans le cadre du schéma directeur de grand transport arrêté par l'ONE, les investissements programmés de développement du réseau de transport visent à accroître la capacité et les économies d'échange avec les pays voisins ainsi qu'à améliorer la qualité du service et à renforcer la sécurité d'alimentation en énergie électrique des différents centres de consommation.

L'ONE a lancé à cet effet plusieurs projets pour le renforcement des interconnexions avec l'Espagne et l'Algérie ainsi que l'extension des lignes 400 kV, 225 kV et 60 kV et la mise en place d'une dorsale 400 kV s'étendant jusqu'aux postes frontaliers.

### Interconnexion Maroc Espagne

Le projet destiné à doubler la capacité d'échange de l'interconnexion sous-marine Maroc Espagne pour la porter de 700 à 1400 MW est entré dans sa phase de réalisation à travers la fabrication en usine des câbles d'énergie sous marins et le déroulement des études de tracé des fonds marins et d'ingénierie du projet.

La mise en service de cet ouvrage est prévue pour début 2006.

D'un coût global de 117,2 millions d'Euros financé à part égale par les deux parties, ce projet de partenariat stratégique entre l'opérateur espagnol Red Electrica de Espana et l'ONE permettra de renforcer la position du Maroc en tant que carrefour énergétique entre les deux rives de la méditerranée et d'asseoir l'infrastructure de base nécessaire à l'émergence d'un marché régional dans la perspective de la libéralisation du secteur de l'électricité.

### Ouvrages de grand transport

L'année 2004 a connu la construction de 3 nouveaux postes THT 400 kV à Oualili, Médiouna et Bourdim dont l'achèvement est prévu en juin 2005 ainsi que la mise en service de quatre postes THT 225 kV à Laawamar, Laayoune, Tit Mellil et Sehoul et de la ligne THT 225 kV Sehoul-Zaer.

### Réseau de transmission par fibres optiques

L'année 2004 a aussi connu la réalisation du premier tronçon de fibres optiques de 2 100 Km dans le cadre du projet de transmission par fibres optiques portant sur le déploiement d'un réseau de 4 000 km couplées au réseau électrique TH:HT. L'achèvement des travaux est prévu pour début 2006.

Cette réalisation entre dans le cadre d'un plan d'action visant la modernisation du réseau des télécommunications de l'ONE, nécessaire pour une meilleure maîtrise de la conduite et de la gestion du système national de production et de transport d'électricité.

La technologie des fibres optiques présente l'avantage d'une excellente fiabilité et d'une grande capacité de transmission des données.

### Renouvellement du Dispatching National

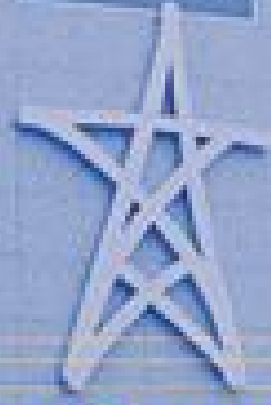
La mise en service du nouveau dispatching national, dont le marché de réalisation a été signé en fin 2004, est prévue pour début 2007.

L'objectif visé par l'ONE à travers le projet de renouvellement de son dispatching national, centre de conduite de l'ensemble du système électrique national, est d'optimiser sur le plan technico-économique l'exploitation des moyens de production et de transport et des interconnexions avec les pays voisins.

Bénéficiant des avancées technologiques les plus récentes en la matière, le nouveau dispatching permettra une meilleure souplesse et une plus grande sécurité de conduite du réseau.



مركز العلوم  
والتكنولوجيا  
CITE DE LA SCIENCE  
ET DE LA TECHNOLOGIE



# RESSOURCES HUMAINES

الكويت  
ONE





## RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte marqué par une exigence croissante de compétitivité face à l'ouverture des marchés à la concurrence, dont notamment celui du secteur électrique, le développement des Ressources Humaines constitue pour l'ONE un levier essentiel pour renforcer sa capacité à accompagner les changements et relever les défis imposés par son environnement.

### EFFECTIF

Afin 2004, l'effectif de l'ONE atteint 9104 agents contre 9285 une année auparavant.

Le taux d'encadrement a continué pour sa part de s'améliorer : le taux de cadres et celui des agents de maîtrise ont tous deux progressé d'un point depuis fin 2003, en s'établissant respectivement à 16% et 41%, grâce principalement à la formation de développement accompagnant la promotion interne.

## FORMATION

L'ONE s'investit fortement dans la formation pour élever le niveau de professionnalisme et de savoir-faire de son personnel et réaliser ainsi une amélioration continue de sa productivité et ses performances globales.

La formation au sein de l'ONE se décline selon trois axes :

- le premier concerne la « formation de développement » et vise à accompagner l'évolution de carrière à travers le développement des compétences du personnel appelé à changer de fonction au titre de la promotion,
- le second correspond à la « formation d'accompagnement et est principalement destinée aux cadres responsables pour les assister dans la prise en charge et la maîtrise de leur fonction,
- le troisième a trait à la « formation action » et a pour objectif le développement du professionnalisme et du savoir-faire du personnel pour faire face à des contraintes spécifiques liées à un poste de travail déterminé.

Les actions de formation réalisées en 2004 ont totalisé 66 448 hommes jours de formation et ont bénéficié à 4 773 agents, soit 52 % de l'effectif total.

L'effort budgétaire correspondant, qui s'est élevé à 41,3 millions de dirhams, représente près de 5 % de la masse salariale directe.

## MÉDECINE DU TRAVAIL

La médecine du travail a renforcé en 2004 son action sur le terrain qui a essentiellement porté sur :

- la mise en œuvre des outils de contrôle médical au niveau de l'ensemble des unités : la grille médicale d'aptitude, les fiches de situation de travail et le manuel de surveillance des risques,
- les campagnes de sensibilisation contre les pathologies chroniques comme le diabète, les hépatites et les comportements addictifs comme le tabagisme,
- la réalisation de campagnes de vaccination grippale, de dépistage de l'hépatite C et de check up cardiovasculaire,
- l'analyse des causes d'accidents de travail et la mise en œuvre des recommandations de prévention

## SYSTÈME DE MOTIVATION

L'ONE a instauré à compter du 1er janvier 2004, dans le cadre de la politique d'encouragement du personnel à redoubler d'efforts pour l'amélioration des performances, une prime annuelle variable dite «Prime de performance» indexée sur les résultats annuels obtenus.

## ACTIONS SOCIALES

L'ONE a consacré une enveloppe de 32 millions MAD en 2004 au titre des actions d'amélioration de la situation sociale du personnel portant sur l'octroi de prêts.

Ceci a permis de porter respectivement à 1563 et 927 le nombre d'agents bénéficiaires d'un prêt pour l'accession à la propriété et celui pour l'achat d'un véhicule depuis l'instauration de cette opération en 1997.

De plus, l'ONE a lancé en 2004 :

- une opération de cession, au profit des agents, de 222 logements de fonction,
- un programme de construction totalisant 230 logements au profit du personnel.



# RESULTATS ET ETATS FINANCIERS



## RESULTATS ET ETATS FINANCIERS

L'année 2004 a été marquée par une forte demande (+7%), par l'accroissement des investissements réalisés (4,45 milliards de dirhams contre 3,27 milliards de dirhams en 2003) et une série d'événements qui ont eu un impact important sur la situation financière de l'ONE. Il s'agit principalement de :

- La réforme de la fiscalité du secteur qui a concerné l'augmentation de la TVA de 7% à 14% et la suppression de la TIC sur les combustibles accompagnée par une baisse des tarifs de vente hors taxes de l'électricité pour l'ensemble de la clientèle à partir du 1er janvier
- La hausse des cours internationaux du charbon qui ont franchi la barre des 80 USD/Tonne en août 2004 contre un prix de 45 USD la tonne en octobre 2003. Ceci s'est traduit par un impact négatif sur les comptes de l'ONE qui s'est chiffré à 811 MDH pour l'année 2004.

Ces différents facteurs ont en fait neutralisé les impacts favorables de la baisse du prix moyen des achats d'énergie à JLEC, en application des dispositions de l'Avenant au contrat d'achat d'énergie, et la baisse des coûts moyens d'achats sur le marché Espagnol de l'électricité.

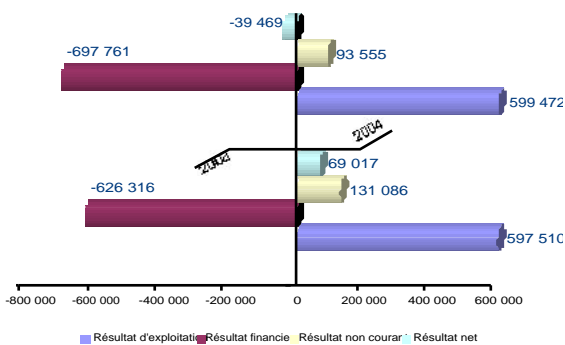
Ainsi, le résultat net, après avoir enregistré un bénéfice de 69 MDH en 2003, dégage un déficit de 39 MDH en 2004.



## COMPTE DE PRODUITS & CHARGES

Le compte produit et charges s'est soldé par un résultat d'exploitation bénéficiaire de 599,5 millions de dirhams contre 598 millions de dirhams en 2003. Quant au chiffre d'affaires des ventes hors taxes d'énergie, il a connu une quasi-stagnation en enregistrant 11 148 MDH contre 11 166 MDH en 2003 (-0,2%) qui s'explique par l'effet de la baisse des tarifs et des changements dans la structure de consommation de la clientèle.

### COMPTE DE RÉSULTATS 2003 - 2004 EN MMAD



Les charges de combustibles en valeur ont augmenté de 11% passant de 1 666 MDH en 2003 à 1 849 MDH en 2004, en raison notamment de l'augmentation des quantités consommées (+79% pour le petcoke et +8,7% pour le fioul) et la flambée des cours du charbon compensée partiellement par la suppression de la TIC et l'amélioration de la consommation spécifique des centrales.

Les achats d'énergie en valeur ont enregistré pour leur part une légère baisse de -0,6% par rapport à 2003 passant de 5 034 à 5 003 MDH, dûe notamment à la compensation entre :

- la hausse de 6,2% des achats d'énergie en quantités (11 733 GWh en 2004 contre 11 043 GWh en 2003),
- et la baisse de leurs prix moyens suite à la renégociation des tarifs d'achat à JLEC et le recul des prix moyens d'achat à l'Espagne en légère baisse par rapport à 2003.

A noter que les quantités achetées sur le marché Espagnol dépendent des arbitrages effectués entre les coûts de production des centrales ONE et les prix d'achats de l'Espagne.

## SOLDES DE GESTION

Compte tenu des faibles variations de la production (+0,4%) et de la consommation (+2,8%), la valeur ajoutée est restée quasiment stable passant de 4 873 MDH en 2003 à 4 714 MDH, traduisant ainsi une amélioration de la productivité et une bonne maîtrise des charges d'exploitation malgré la conjoncture difficile qui a caractérisé cette année.



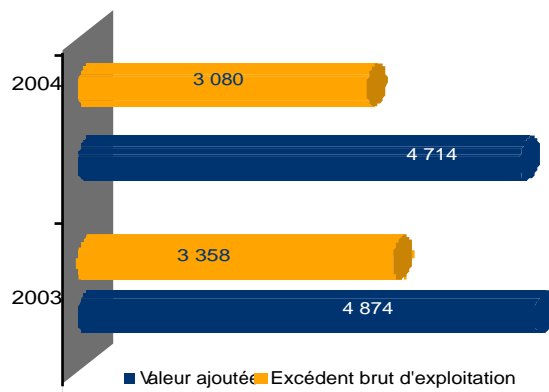


L'excédent brut d'exploitation a connu pour sa part un fléchissement en établissant à 3 080 MDH en 2004 contre 3 358 MDH en 2003.

Compte-tenu du résultat financier déficitaire de 698 MDH, le résultat courant de l'année 2004 s'est établi à -98 MDH contre -29 MDH en 2003.

Malgré les effets négatifs d'une conjoncture difficile (augmentation

EVOLUTION DE VA ET EBE 2003 - 2004 EN MMAD



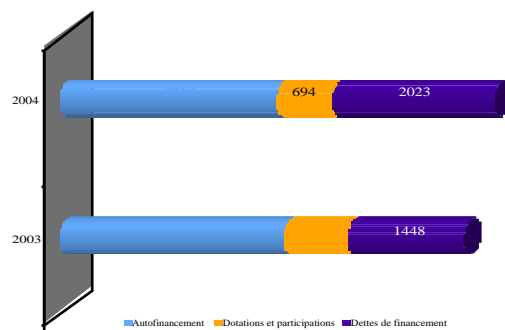
des prix du charbon) et les efforts consentis par l'ONE (baisse des tarifs), les gains de productivité réalisés ont contribué à la préservation des équilibres financiers.

#### RESSOURCES & EMPLOIS

L'autofinancement a enregistré une légère baisse de 3% en passant de 2 799 MDH en 2003 à 2 714 MDH en 2004, n'affectant que peu la capacité financière de l'ONE pour réaliser ses investissements et rembourser ses dettes.

Les acquisitions et augmentations d'immobilisations ont atteint 4 662

EVOLUTION DES FINANCEMENTS 2003 - 2004 EN MMAD



MDH en 2004 contre 3 441 MDH en 2003, soit une très nette augmentation de 35,5%.

Les acquisitions immobilisées de l'année 2004 concernent :

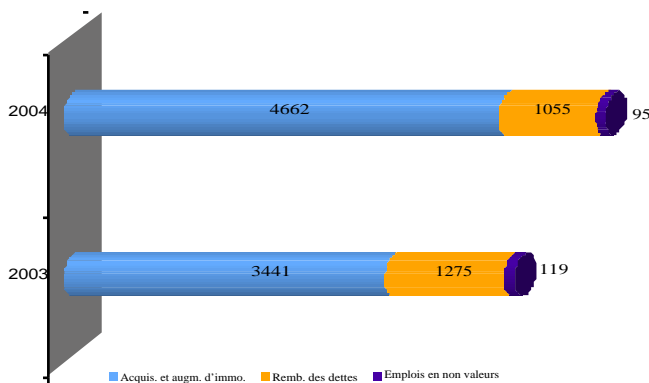
- Les investissements propres de l'ONE, regroupant les ouvrages de production, de transport, de distribution et d'électrification rurale ainsi que les aménagements complémentaires de maintenance et d'appui, qui ont été de l'ordre de 4 446 MDH en 2004 contre 3 274 MDH en 2003;
- Les investissements financiers pour un montant de 205 MDH en 2004 (contre 161 MDH en 2003) correspondant aux participations de l'ONE dans le capital de la société Energie Electrique de Tahaddart (EET) pour un montant de 142 MDH et aux prêts accordés au personnel au titre des acquisitions de logement et des achats de véhicules.

En ce qui concerne le remboursement de la dette, il a enregistré une baisse de 17,2% en passant de 1 275 MDH en 2003 à 1 055 MDH en 2004.

La variation de la trésorerie a été positive de 1 231 MDH contre une variation négative de 684 MDH en 2003 malgré la contribution de 250 MDH au budget de l'Etat en 2004, non prévue initialement dans le budget de l'ONE.

Ainsi, le solde de la trésorerie s'est établi à +58 MDH à fin 2004 contre -1 173 MDH en 2003.

EVOLUTION DES EMPLOIS 2003 - 2004 EN MMAD



## OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE (ONE) ATTESTATION DES AUDITEURS EXTERNES

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de l'Office National de l'Electricité (ONE) arrêtés au 31 décembre 2004, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous attestons que le bilan et le compte de produits et charges, présentés ci-joint, sont extraits des états de synthèse objet de notre rapport d'audit du 25 mai 2005, lequel conclut que, à l'exception des points cités ci-dessous, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National de l'Electricité au 31 décembre 2004, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Notre rapport d'audit fait état des situations suivantes :

1. L'ONE a entamé depuis 1997 la comptabilisation de ses engagements de retraite sur la base d'une étude actuarielle réalisée en 1997 puis actualisée en 2000 par un cabinet indépendant. Le montant de l'engagement ainsi calculé puis actualisé annuellement au taux de 7,58%, a atteint DH 9 441 millions au 31 décembre 2004. Cet engagement a été constaté par l'Office au passif du bilan, en provision pour charges, en contrepartie du compte charges à répartir parmi les immobilisations en non valeur. Les amortissements cumulés du montant inscrit en charges à répartir ont atteint DH 4 796 millions au 31 décembre 2004. Ainsi, les engagements sociaux restant à constater en charges au 31 décembre 2004 par rapport aux engagements requis s'élevaient à DH 4 645 millions.
2. Les comptes clients figurant au bilan pour DH 4 656 millions comprennent des arriérés de créances datant de plus d'un an, dont une créance sur l'ex-RAD pour DH 990 millions et une créance sur l'ex-RDE Tétouan pour DH 72 millions. Ces créances n'étant pas encaissées à ce jour, nous ne sommes pas en mesure à ce stade de savoir si elles seront recouvrées en totalité.
3. Les comptes de régularisation d'actif comprennent un compte d'attente débiteur de DH 1 550 millions correspondant aux contributions de l'ONE au Budget de l'Etat prévues par les Lois de Finances des exercices 1998 à 2001 et celle de l'exercice 2004. Ces contributions ont été comptabilisées dans ce compte en attendant que le Conseil d'Administration décide de leur affectation (acomptes sur dividendes ou charges). A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ce montant.
4. Les comptes clients et comptes rattachés comprennent la rubrique intitulée "écarts de migration", présentant au 31 décembre 2004 un solde de DH 28 millions. Il s'agit du reliquat des écarts dégagés en octobre 2000, au moment de la migration des données de l'ancien système de comptabilité vers le nouveau système SAP. A ce stade, et en attendant l'issue des travaux d'assainissement toujours en cours, nous ne sommes pas en mesure de savoir quelle serait l'incidence éventuelle de l'apurement de ces suspens sur les comptes de l'ONE.



5. Les autres débiteurs et comptes de régularisation actif comprennent des imputations provisoires totalisant environ DH 106 millions, dont différentes affaires antérieures à l'exercice 2004 ne sont pas régularisées à ce jour.
6. Les immobilisations financières comprennent un montant de DH 32,8 millions correspondant à deux prêts octroyés par l'ONE au Conseil des Œuvres Sociales (COS). Par ailleurs, les débiteurs divers comprennent un montant de DH 126 millions relatifs aux dépenses engagées pour le compte du COS dans le cadre de la dotation annuelle statutaire. Du fait que les travaux de recensement et de valorisation des actifs et passifs adossés au COS ne sont pas achevés en vue de leur intégration dans les comptes de l'Office, ces montants n'ont pas encore reçu leur affectation comptable définitive (charges ou immobilisations). La commission constituée à cet effet pour arrêter les modalités juridiques et financières du transfert n'ayant pas encore achevé ses travaux, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'estimer l'impact, sur les comptes de l'ONE, de la compensation envisagée.
7. Certains états de rapprochement bancaires font apparaître au 31 décembre 2004 de nombreuses opérations en suspens non régularisées à ce jour. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les ajustements éventuels qui pourraient résulter des travaux d'apurement de ces suspens qui sont toujours en cours.
8. Suite à un contrôle fiscal, l'Office a fait l'objet en 2003 d'une notification de redressement qu'il a réfuté entièrement. A ce jour, le contentieux n'a pas encore abouti. Nous ne sommes donc pas encore en mesure de savoir quelle en sera l'issue.
9. Jusqu'à l'exercice 2003, toutes les participations en nature comme en numéraire reçues des abonnés au titre des travaux et installations de branchements électriques étaient considérées comme des subventions d'investissement et, par conséquent, rapportées, comme le prévoit le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC), aux résultats sur la durée de vie moyenne des immobilisations qu'elles ont financées. Au cours de l'exercice 2004, suite au contrôle fiscal intervenu en 2003 et qui a considéré que ces subventions devaient être rapportées au résultat de l'exercice de leur obtention, l'Office a conservé le traitement antérieur pour les participations en nature figurant au bilan pour DH 1,5 milliards, mais a repris en produits non courants un montant de DH 1,2 milliards correspondant à l'essentiel du reliquat non encore amorti des participations en numéraire relatives au Programme d'Électrification Rural Général (PERG) et régime normal (autres que le PERG). Ce changement de pratique au titre des participations en numéraire est sans impact sur le total des capitaux propres et assimilés au 31 décembre 2004, mais a pour effet d'augmenter le résultat de l'exercice d'environ DH 1,2 milliards. Cette option n'étant pas explicitement prévue dans le Code Général de Normalisation Comptable, une demande a été adressée et par l'ONE et par nos soins au Conseil National de la Comptabilité (CNC) pour connaître sa position quant à la conformité de ce changement de pratique aux principes comptables admis au Maroc. Dans l'attente de la réponse de cette instance, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien fondé de la régularisation opérée.

*Riy Watehoun*

Le 25 mai 2005

# BILAN ACTIF

Exercice clos le 31/12/2004

BILAN ACTIF	EXERCICE 2004			EXERCICE 2003
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	9 815 148 743,05	4 929 245 113,16	4 885 903 629,89	4 764 254 556,52
FRAIS PRELIMINAIRES	216 657 593,94	64 381 381,30	152 276 212,64	138 372 948,58
CHARGES A REPAR TIR S/P EXERCICES	9 598 491 149,11	4 864 863 731,86	4 733 627 417,25	4 625 881 607,94
PRIMES DE REMB. OBLIGATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	87 040 854,12	16 271 500,70	70 769 353,42	65 430 947,91
IMMOB EN RECHERCHES & DEVELOPPEM.	-	-	-	-
BREVETS MARQUES DROITS ET VAL.SIM.	47 046 739,81	16 271 500,70	30 775 239,11	35 547 259,36
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOREL.	39 994 114,31	-	39 994 114,31	29 883 688,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	68 818 009 442,22	32 185 970 870,42	36 632 038 571,80	34 841 391 133,76
TERRAINS	136 914 047,54	901 677,03	136 012 370,51	136 251 132,73
CONSTRUCTIONS	9 808 016 555,77	5 563 476 976,31	4 244 539 579,46	4 465 956 329,20
INSTAL.TECH.MATERIEL ET OUTILLAGES	47 678 371 673,16	25 654 300 100,91	22 024 071 572,25	22 729 651 785,44
MATERIEL DE TRANSPORT	227 733 743,21	222 663 799,61	5 069 943,60	4 062 472,60
M.M.B ET AMENAGEMENTS DIVERS	320 638 434,99	263 203 900,60	57 434 534,39	73 270 275,07
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	575 146 732,68	481 424 415,96	93 722 316,72	119 760 430,75
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	10 071 188 254,87	-	10 071 188 254,87	7 312 438 707,97
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	653 118 325,79	-	653 118 325,79	492 139 295,77
PRETS IMMOBILISES	333 167 045,95	-	333 167 045,95	314 625 620,73
AUTRES CREDENCES FINANCIERES	1 871 728,84	-	1 871 728,84	165 109 924,04
TITRES DE PARTICIPATION	0,00	-	0,00	7 560 000,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	318 079 551,00	-	318 079 551,00	4 843 751,00
ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	447 680 320,39	-	447 680 320,39	271 876 030,16
DIMINUTION DES CREDENCES IMMOBIL.	-	-	-	-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANC.	447 680 320,39	-	447 680 320,39	271 876 030,16
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>79 820 997 685,57</b>	<b>37 131 487 484,28</b>	<b>42 689 510 201,29</b>	<b>40 435 091 964,12</b>
STOCKS (F)	666 680 791,95	29 152 133,53	637 528 658,42	630 421 806,42
MARCHANDISES	-	-	-	-
MATIERES & FOURNITURES CONSOMMAB.	661 872 834,95	29 152 133,53	632 720 701,42	617 263 806,42
PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
PRODUITS INTERMED & PRODUITS RESID.	4 807 957,00	-	4 807 957,00	13 158 000,00
PRODUITS FINIS	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	7 369 480 729,20	211 687 279,93	7 157 793 449,27	6 832 243 222,14
FOURN. DEBITEURS AVANCES & ACOMPTE	646 013 907,71	-	646 013 907,71	308 853 187,72
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	4 655 523 075,06	211 687 279,93	4 443 835 795,13	4 248 003 717,34
PERSONNEL	22 760 769,35	-	22 760 769,35	28 111 423,81
ETAT DEBITEUR	262 288 930,57	-	262 288 930,57	528 505 006,41
COMPTES D'ASSOCIES	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	95 128 095,02	-	95 128 095,02	161 688 401,28
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 687 765 951,49	-	1 687 765 951,49	1 557 081 485,58
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	141 088 914,20	-	141 088 914,20	-
ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	10 218 000,81	-	10 218 000,81	6 045 998,64
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>8 187 468 436,16</b>	<b>240 839 413,46</b>	<b>7 946 629 022,70</b>	<b>7 468 711 027,20</b>
TRESORERIE ACTIF	1 462 024 715,82	-	1 462 024 715,82	663 416 686,04
CHEQUES & VALEURS A ENCAISSER	135 812 526,16	-	135 812 526,16	128 434 163,90
BANQUES T.G. & C.P.	1 322 583 768,16	-	1 322 583 768,16	530 617 864,96
CAISSES REGIES D'AVANCES & ACCRED.	3 628 421,50	-	3 628 421,50	4 364 657,18
<b>TOTAL III</b>	<b>1 462 024 715,82</b>	<b>-</b>	<b>1 462 024 715,82</b>	<b>663 416 686,04</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>89 470 490 837,55</b>	<b>37 372 326 897,74</b>	<b>52 098 163 939,81</b>	<b>48 567 219 677,36</b>

BILAN PASSIF	EXERCICE 2004	EXERCICE 2003
<b>CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>8 937 322 884,06</b>	<b>8 458 107 048,11</b>
CAPITAL D'ETABLISSEMENT	14 545 604 706,62	14 026 919 746,44
PRIMES D'EMISSION.FUSION.D'APPORT	-	-
ECART DE REEVALUATION	-	-
RESERVES LEGALES	-	-
AUTRES RESERVES	-	-
REPORT A NOUVEAU	(5 568 812 698,33)	(5 637 829 295,42)
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	(39 469 124,23)	69 016 597,09
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>8 908 345 413,73</b>	<b>10 471 162 160,41</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 908 345 413,73	10 471 162 160,41
PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	0,00
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>13 716 505 509,80</b>	<b>12 659 786 854,65</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	23 997 600,00	61 996 800,00
AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	13 692 507 909,80	12 597 790 054,65
<b>PROV.DURABLES P./RISQ.,&amp; CHARGES (D)</b>	<b>10 962 314 193,81</b>	<b>9 061 270 695,16</b>
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	10 962 314 193,81	9 061 270 695,16
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>	<b>236 902 867,02</b>	<b>150 501 953,95</b>
AUGMENT. DES CREANCES IMMOBILISEES		-
DIMINUT. DES DETTES DE FINANCEMENT	236 902 867,02	150 501 953,95
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>42 761 390 868,42</b>	<b>40 800 828 712,28</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>7 918 836 233,83</b>	<b>5 917 897 163,14</b>
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	3 105 765 282,56	2 031 345 300,02
CLIENTS CREDIT, AVANCES & ACOMPTES	155 790 890,42	120 998 221,43
PERSONNEL	31 921 640,36	35 616 922,37
ORGANISMES SOCIAUX	65 336 974,68	47 162 803,25
ETAT	172 418 361,75	78 539 893,10
COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTES	-	-
AUTRES CREANCIERS	2 313 536 291,88	1 427 916 213,57
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	2 074 066 792,18	2 176 317 809,40
<b>AUTRES PROV.P./RISQ. &amp; CHARGES (G)</b>	<b>10 218 000,81</b>	<b>6 045 998,64</b>
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF CIRC. (H)</b>	<b>3 762 195,56</b>	<b>6 006 527,05</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>7 932 816 430,20</b>	<b>5 929 949 688,83</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>1 403 956 641,19</b>	<b>1 836 441 276,25</b>
CREDIT D'ESCOMPTE		-
CREDIT DE TRESORERIE		394 976 875,00
BANQUES (SOLDES CREDITEURS)	1 403 956 641,19	1 441 464 401,25
<b>TOTAL III</b>	<b>1 403 956 641,19</b>	<b>1 836 441 276,25</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>52 098 163 939,81</b>	<b>48 567 219 677,36</b>

# COMPTE DE PRODUITS & CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)	OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
	PROPRES A L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PREC. 2	L'EXERCICE 2004 3=1+2	L'EXERCICE 2003 4
<b>1 PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
- ventes de marchandises en l'état	-	-	-	-
- ventes de biens & services produits	12 124 835 472,40	(82 593 557,91)	12 042 241 914,49	11 989 351 560,68
- variation de stocks de produits	-	-	-	-
- immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	107 644 300,56	-	107 644 300,56	117 493 270,24
- subventions d'exploitation	-	-	-	-
- autres produits d'exploitation	1 754 199,35	0,00	1 754 199,35	1 930 599,41
- reprises d'exploitation & transfert de charges	288 676 511,50	1 724 001,80	290 400 513,30	229 746 270,34
<b>TOTAL I</b>	<b>12 522 910 483,81</b>	<b>(80 869 556,11)</b>	<b>12 442 040 927,70</b>	<b>12 338 521 700,67</b>
<b>2 CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
- achats revendus de marchandises	-	-	-	-
- achats consommés de matières et de fournitures	7 092 465 413,69	9 206 031,23	7 101 671 444,92	6 922 142 345,69
- autres charges externes	327 527 531,06	7 075 142,15	334 602 673,21	311 123 763,96
- impôts et taxes	56 478 076,57	5 359 829,80	61 837 906,37	53 225 420,28
- charges de personnel	1 571 093 614,70	184 849,86	1 571 278 464,56	1 462 046 135,74
- autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	261 986,03
- dotations d'exploitation	2 773 178 406,12	-	2 773 178 406,12	2 992 211 761,93
<b>TOTAL II</b>	<b>11 820 743 042,14</b>	<b>21 825 853,04</b>	<b>11 842 568 895,18</b>	<b>11 741 011 413,63</b>
<b>3 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>599 472 032,52</b>	<b>597 510 287,04</b>
<b>4 PRODUITS FINANCIERS</b>				
- produits de titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
- gains de changes	59 985 853,33	278 154,86	60 264 008,19	90 105 473,88
- intérêts et autres produits financiers	5 567 909,18	680 135,42	6 248 044,60	13 395 232,71
- reprises financières et transfert de charges	277 922 028,80	0,00	277 922 028,80	185 429 196,85
<b>TOTAL IV</b>	<b>343 475 791,31</b>	<b>958 290,28</b>	<b>344 434 081,59</b>	<b>288 929 903,44</b>
<b>5 CHARGES FINANCIERES</b>				
- charges d'intérêts	528 890 778,58	8 778 622,23	537 669 400,81	595 258 428,43
- pertes de change	43 171 073,32	1 095 879,42	44 266 952,74	41 998 055,54
- autres charges financières	3 337,32	2 357 449,18	2 360 786,50	67 488,35
- dotations financières	457 898 321,20	-	457 898 321,20	277 922 028,80
<b>TOTAL V</b>	<b>1 029 963 510,42</b>	<b>12 231 950,83</b>	<b>1 042 195 461,25</b>	<b>915 246 001,12</b>
<b>6 RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>(697 761 379,66)</b>	<b>(626 316 097,68)</b>
<b>7 RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>(98 289 347,14)</b>	<b>(28 805 810,64)</b>
<b>RESULTAT COURANT (REPORT)</b>				<b>(28 805 810,64)</b>
<b>8 PRODUITS NON COURANTS</b>				
- produits de cession des immobilisations	334 257 757,42	-	334 257 757,42	338 562 176,96
- subventions d'équilibre	-	-	-	-
- reprises sur subventions d'investissement	1 406 749 240,22	-	1 406 749 240,22	260 678 541,09
- autres produits non courants	54 568 099,41	28 768 491,28	83 336 590,69	91 206 329,83
- reprises non courantes et transfert de charges.	-	-	-	-
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 795 575 097,05</b>	<b>28 768 491,28</b>	<b>1 824 343 588,33</b>	<b>690 447 047,88</b>
<b>9 CHARGES NON COURANTES</b>				
- valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	-	-	-
- subventions accordées	13 944 345,71	16 518 017,42	30 462 363,13	-
- autres charges non courantes	32 126 430,48	37 694 485,39	69 820 915,87	22 884 177,10
- dotations non courantes aux amortissements et provisions	1 630 505 504,42	-	1 630 505 504,42	525 247 442,00
<b>TOTAL IX</b>	<b>1 676 576 280,61</b>	<b>54 212 502,81</b>	<b>1 730 788 783,42</b>	<b>559 361 396,15</b>
<b>10 RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>93 554 804,91</b>	<b>131 085 651,73</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)</b>			<b>(4 734 542,23)</b>	<b>102 279 841,09</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>			<b>34 734 582,00</b>	<b>33 263 244,00</b>
<b>RESULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>(39 469 124,23)</b>	<b>69 016 597,09</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>	<b>14 661 961 372,17</b>	<b>(51 142 774,55)</b>	<b>14 610 818 597,62</b>	<b>13 317 898 651,99</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>	<b>14 562 017 415,17</b>	<b>88 270 306,68</b>	<b>14 650 287 721,85</b>	<b>13 248 882 054,90</b>
<b>RESULTAT.NET (T.PRODUITS-T.CHARGES)</b>	<b>99 943 957,00</b>	<b>(139 413 081,23)</b>	<b>(39 469 124,23)</b>	<b>69 016 597,09</b>



# ETAT DES SOLDES DE GESTION

Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

		ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)	EXERCICE 2004	EXERCICE 2003
1		.Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	-	.Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	=	<b>MARGE BRUTE / VENTE EN L'ETAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
II	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>12 149 886 215,05</b>	<b>12 106 844 830,92</b>
3		.Ventes de biens et services produits	12 042 241 914,49	11 989 351 560,68
4		.Variation stocks de produits		
5		.Immob.produites /elle-même	107 644 300,56	117 493 270,24
III	-	<b>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>7 436 274 118,13</b>	<b>7 233 266 109,65</b>
6		.Achats de matières et fournitures	101 671 444,92	6 922 142 345,69
7		.Autres charges externes	334 602 673,21	311 123 763,96
IV	=	<b>VALEUR AJOUTEE (I+II-III)</b>	<b>4 713 612 096,92</b>	<b>4 873 578 721,27</b>
8	+	.Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	-	.Impôts et taxes	61 837 906,37	53 225 420,28
10	-	.Charges du personnel	1 571 278 464,56	1 462 046 135,74
V	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>3 080 495 725,99</b>	<b>3 358 307 165,25</b>
	=	<b>INSUFFISANCES BRUTES D'EXPLOIT.(IBE)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
11	+	.Autres produits d'exploitation	1 754 199,35	1 930 599,41
12	-	.Autres charges d'exploitation	0	261 986,03
13	+	.Reprises d'exploit.et transfert de charges	290 400 513,30	229 746 270,34
14	-	.Dotations d'exploitation	2 773 178 406,12	2 992 211 761,93
VI	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>599 472 032,52</b>	<b>597 510 287,04</b>
VII	+	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(697 761 379,66)</b>	<b>(626 316 097,68)</b>
VIII	=	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>(98 289 347,14)</b>	<b>(28 805 810,64)</b>
IX	+	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>93 554 804,91</b>	<b>131 085 651,73</b>
15	-	.Impôts sur les sociétés	34 734 582,00	33 263 244,00
X	=	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(39 469 124,23)</b>	<b>69 016 597,09</b>
		<b>II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)-AUTO FINANCEMENT</b>		
1		.Résultat de l'exercice	(39 469 124,23)	69 016 597,09
		. Bénéfice +	0,00	69 016 597,09
		.Perte -	(39 469 124,23)	0,00
2	+	.Dotations d'exploitation (1)	2 728 314 141,90	2 755 458 042,90
3	+	.Dotations financières (1)	447 680 320,39	271 876 030,16
4	+	.Dotations non courantes (1)	1 630 505 504,42	525 247 442,00
5	-	.Reprises d'exploitation (2) (3)	97 381 086,05	97 771 086,05
6	-	.Reprises financières (2)	271 876 030,16	182 771 682,62
7	-	.Reprises non courantes (2) (3)	1 640 482 053,12	494 411 353,99
8	-	.Produits des cessions d'immobilisations	43 776 383,80	48 080 803,34
9	+	.VNA des immobilisations cédées	0,00	0,00
I	=	<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)</b>	<b>2 713 515 289,35</b>	<b>2 798 563 186,15</b>
10	-	.Distribution de bénéfice	0,00	0,00
II		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 713 515 289,35</b>	<b>2 798 563 186,15</b>

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants  
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

# TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2004

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE 2004 - A -	EXERCICE 2003 - B -	VARIATION A - B	
			EMPLOIS - C -	RESSOURCES - D -
1 FINANCEMENT PERMANENT (1)	42 761 390 868,42	40 800 828 712,28	0,00	1 960 562 156,14
2 MOINS ACTIF IMMOBILISE	42 689 510 201,29	40 435 091 964,12	2 254 418 237,17	0,00
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCT. (1-2) (A)	71 880 667,13	365 736 748,16	293 856 081,03	0,00
4 ACTIF CIRCULANT	7 946 629 022,70	7 468 711 027,20	477 917 995,50	0,00
5 MOINS PASSIF CIRCULANT (2)	7 932 816 430,20	5 929 949 688,83	0,00	2 002 866 741,37
6 = BESOIN DE FINANCEM. GLOBAL (4-5) (B)	13 812 592,50	1 538 761 338,37	0,00	1 524 948 745,87
7 TRESORER NETTE (ACTIF PASSIF) = A-B	58 068 074,63	(1 173 024 590,21)	1 231 092 664,84	0,00

II- EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE 2004		EXERCICE 2003	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I- RESSOURCES STABLES DE L'EX.				
AUTOFINANCEMENT (A)		2 713 515 289,35		2 798 563 186,15
. Capacité d'autofinancement		2 713 515 289,35		2 798 563 186,15
- Distribution de bénéfice				
CESSIONS ET REDUCT. D'IMMOB.(B)		88 038 674,62		135 229 852,37
. Réduction d'immobilisations corporelles		0,00		46 978 515,00
. Cessions d'immobilisations corporelles		43 776 383,80		48 080 803,34
. Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
. Récupération sur créances immobilisées		44 262 290,82		40 170 534,03
AUGMENT. CAP PROP. & CAP ASS. (C)		693 731 352,67		796 819 514,48
. Augmentation de capital apport		518 684 960,18		409 565 994,48
. Capitaux propres assimilés		175 046 392,49		387 253 520,00
AUGMENT. DETTES DE FINAN. (D) (Nettes de primes de remb.)		2 022 761 525,60		1 448 214 573,11
<b>TOTAL RESS. STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>5 518 046 842,24</b>		<b>5 178 827 126,11</b>
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUIS. ET AUGMENT. D'IMMOB. (E)	4 661 652 115,99		3 441 088 289,67	
. Acquisition d'immobilisations corporelles.	10 110 425,76		6 162 525,67	
. Acquisition d'immobilisations corporelles.	4 446 300 369,39		3 273 562 269,01	
. Acquisition d'immobilisations financières	142 437 604,80		114 785 493,82	
. Augmentation des créances immobilisées	62 803 716,04		46 578 001,17	
REMBOUR. DES CAPITAUX PROPRES (F)	0,00		0,00	
REMBOUR. DES DETTES FINANCEM. (G)	1 055 446 247,61		1 274 725 410,34	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	94 804 559,67		119 411 559,26	
<b>TOTAL II- EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>5 811 902 923,27</b>		<b>4 835 225 259,27</b>	
III- VARIATION DU BESOIN DE FINAN. GLOBAL (B F G)	0,00	1 524 948 745,87	1 027 543 015,22	0,00
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	1 231 092 664,84	0,00	0,00	683 941 148,38
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 042 995 588,11</b>	<b>7 042 995 588,11</b>	<b>5 862 768 274,49</b>	<b>5 862 768 274,49</b>





## COORDONNEES UTILES

### OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE

65, rue Othman Ben Affan, Casablanca

Téléphone : 022 66 80 80

Fax : 022 22 00 38

Site web : [www.one.org.ma](http://www.one.org.ma)

### DIRECTION ELECTRIFICATION RURALE

Adresse : Boulevard Ahl Loghlam - Casablanca

Téléphone : 022 75 45 01

Fax : 022 75 45 07

### CASABLANCA

#### Division Régionale Distribution Casablanca

Adresse : Immeuble Fadila, angle Vanzeland et Bd Abdelmoumen

Téléphone : 022 48 00 82

Fax : 022 47 35 92

#### Agence Distribution Casablanca

Adresse : 139, angle avenue Mers Sultan et rue Zarhouné - Casablanca

Téléphone : 022 20 31 48

Fax : 022 20 33 06

#### Agence Distribution Azilal

Adresse : Lotissement Al Wahda - Azilal

Téléphone : 023 45 82 18

Fax : 023 45 86 31

#### Agence Distribution Béni Mellal

Adresse : Immeuble Tahiri, Boulevard Mohammed V – Béni Mellal

Téléphone : 023 48 35 71

Fax : 023 48 90 25

#### Agence Distribution Benslimane

Adresse : 182, Boulevard Hassan II - Benslimane

Téléphone : 023 29 18 90

Fax : 023 29 74 17

#### Agence Distribution El Jadida

Adresse : 40, avenue Chouhada – El Jadida

Téléphone : 023 37 38 91

Fax : 023 37 38 80

#### Agence Distribution Khouribga

Adresse : 16, rue Moulay Abdellah - Khouribga

Téléphone : 023 49 36 48

Fax : 023 49 36 53

#### Agence Distribution Settât

Adresse : 126, Boulevard Mohammed V - Settât

Téléphone : 023 40 19 77

Fax : 023 40 15 50

### MARRAKECH

#### Division Régionale Distribution Marrakech

Adresse : Route Souihla n°10 bis, 4 DMT Targa – Marrakech

Téléphone : 044 44 69 96 - 044 44 69 98

Fax : 044 44 70 11

#### Agence Distribution Marrakech

Adresse : Quartier industriel - route d'Essaouira – Marrakech

Téléphone : 044 49 51 51 - 044 49 04 65

Fax : 044 49 00 47

#### Agence Distribution Al Haouz

Adresse : Tahanaout Al haouz

Téléphone : 044 48 43 67 - 044 48 43 43

Fax : 044 48 43 34

#### Agence Distribution El Kalâa

Adresse : Route de Béni Mellal - El Kelaâ

Téléphone : 044 41 22 74 - 044 41 22 38

Fax : 044 41 25 35

#### Agence Distribution Essaouira

Adresse : Quartier industriel - Boulevard Moulay Hicham – Essaouira

Téléphone : 044 47 59 85

Fax : 044 47 46 29

#### Agence Distribution Safi

Adresse : Rue Ahmed Taieb Benhima, Immeuble Saâd – Safi

Téléphone : 044 63 08 39

Fax : 044 63 08 44

#### Agence Distribution Chichaoua

Adresse : Quartier administratif – Chichaoua

Téléphone : 044 35 22 22

Fax : 044 35 33 40

### AGADIR

#### Division Régionale Distribution Agadir

Adresse : Avenue Abderrahim Bouâbid

Téléphone : 048 22 07 19

Fax : 048 22 07 30

#### Agence Distribution Agadir

Adresse : n° 72 Bloc 101 Cité Charaf - Agadir

Téléphone : 048 22 06 47

Fax : 048 22 06 90

#### Agence Distribution Laâyoune

Adresse : Hay Moulay Rachid ONE - Laâyoune

Téléphone : 048 89 31 53

Fax : 048 89 41 29

#### Agence Distribution Guelmim

Adresse : Boulevard Mohamed VI cité ONE - Guelmim

Téléphone : 048 87 30 30

Fax : 048 87 20 26

#### Agence Distribution Tan Tan

Adresse : ONE Rue de la Plage - Tan Tan

Téléphone : 048 76 05 66

Fax : 048 76 02 73

### Agence Distribution Tiznit

Adresse : Quartier administratif n° 2 Cité ONE - Tiznit

Téléphone : 048 86 50 33

Fax : 048 86 33 15

### Agence Distribution Inezgane

Adresse : Riad Assalam n° 13 D - Agadir

Téléphone : 048 83 60 63

Fax : 048 83 60 84

### Agence Distribution Ouarzazate

Adresse : Cité ONE Cité Administrative - Ouarzazate

Téléphone : 044 88 52 96

Fax : 044 88 29 05

### Agence Distribution Taroudant

Adresse : Cité ONE Lamhita - Taroudant

Téléphone : 048 85 35 85

Fax : 048 85 03 30

### Agence Distribution Biougra

Adresse : 10, Rue Soulaïmane Agadir Arroudani - Les Amicales

Téléphone : 048 81 97 77

Fax : 048 81 97 76

### Agence Distribution Zagora

Adresse : Cité ONE Hay Ennakhil - Zagora

Téléphone : 044 84 63 23

Fax : 044 84 63 25

### Agence Distribution Dakhla

Adresse : Rue El Aatfe Bloc Rouge - Dakhla

Téléphone : 048 89 81 23

Fax : 048 89 06 36

### Agence Distribution Tata

Adresse : Cité ONE Boulevard Mohamed V - Tata

Téléphone : 048 80 20 32

Fax : 048 80 20 32

## KENITRA

### Division Régionale Distribution Kénitra

Adresse : 16, rue Ibn El Benna

Téléphone : 037 37 73 44

Fax : 037 37 73 45

### Agence Distribution Chefchaouen

Adresse : Quartier administratif, route de Tétouan

Téléphone : 039 98 64 05

Fax : 039 98 69 84

### Agence Distribution Kénitra

Adresse : Avenue Mohamed Diouri, place de la gare

Téléphone : 037 37 48 04

Fax : 037 37 82 64

### Agence Distribution Khémisset

Adresse : 94, rue Kadi Ayad

Téléphone : 037 55 22 66

Fax : 037 55 23 20

### Agence Distribution Sidi Kacem

Adresse : rue 23, immeuble 20

Téléphone : 037 59 33 37

Fax : 037 59 37 63

### Agence Distribution Tétouan

Adresse : Saniat R'mel, rue Mohammédia

Téléphone : 039 97 43 54

Fax : 039 97 43 58

### Agence Distribution Tanger

Adresse : Rue Mimosas, immeuble Najd, 1er étage

Téléphone : 039 94 59 58

Fax : 039 94 59 54

## MEKNES

### Division Régionale Distribution Meknes

Adresse : Boulevard Moulay Youssef

Téléphone : 055 52 56 57

Fax : 055 51 35 57

### Agence Distribution Errachidia

Adresse : Immeuble des habous, Boutalamine

Téléphone : 055 57 23 67

Fax : 055 57 03 44

### Agence Distribution El Hajeb

Adresse : Quartier administratif

Téléphone : 055 54 28 75

Fax : 055 54 32 40

### Agence Distribution Ifrane

Adresse : Poste 60/22 kV, rue de Meknes

Téléphone : 055 56 72 74

Fax : 055 56 72 73

### Agence Distribution Khénifra

Adresse : Quartier Younes, boulevard de la marche verte

Téléphone : 055 38 54 44

Fax : 055 38 54 43

### Agence Distribution Meknès

Adresse : Boulevard Moulay Youssef

Téléphone : 055 40 27 31

Fax : 055 52 08 47

## FES

### Division Régionale Distribution Fés

Adresse : Centre commercial Anass, route Ain Smen

Téléphone : 055 60 04 63

Fax : 055 60 41 74

### Agence Distribution Al Hoceima

Adresse : Rue Abdelkrim El Khattabi

Téléphone : 039 98 03 22

Fax : 039 98 23 39

### Agence Distribution Taza

Adresse : Angle Bd Med V et Allal El Fassi

Téléphone : 055 67 20 22

Fax : 055 67 27 27

### Agence Distribution Fès

Adresse : 12 rue Imam Ali

Téléphone : 055 62 62 85

Fax : 055 62 53 00

### Agence Distribution Sefrou

Adresse : Bd Med V Route de Boulemane

Téléphone : 055 66 08 52

Fax : 055 66 00 69

### Agence Distribution Taouinate

Adresse : Avenue Oued Eddahab

Téléphone : 055 68 88 56

Fax : 055 88 68 57

### Agence Distribution Missour

Adresse : Quartier Sidi Boutayeb

Téléphone : 055 58 56 16

Fax : 055 68 41 00

## OUJDA

### Division Régionale Distribution Oujda

Adresse : Angle Bd Derfoufi et Ibn Sina – Oujda

Téléphone : 056 71 16 88

Fax : 056 68 44 28

### Agence Distribution Oujda

Adresse : Angle Bd Derfoufi et Ibn Sina – Oujda

Téléphone : 056 66 22 91

Fax : 056 70 36 94

### Agence Distribution Nador

Adresse : Boulevard Youssef Bnou Tachfine – Nador

Téléphone : 056 33 02 83

Fax : 056 33 32 72

### Agence Distribution Berkane

Adresse : Boulevard Chouhada – Berkane

Téléphone : 056 61 67 48

Fax : 056 64 27 76

### Agence Distribution Jérada

Adresse : Boulevard Hassan II – Jérada

Téléphone : 056 82 08 16

Fax : 056 82 08 17

### Agence Distribution Taourirt

Adresse : Rue Zag Hay Al Massira – Taourirt

Téléphone : 056 69 94 00

Fax : 056 69 96 36

### Agence Distribution Bouarfa

Adresse : Place de la mosquée, quartier administratif - Bouarfa

Téléphone : 056 79 82 39

Fax : 056 64 27 76